FASCICULE 1 Prix : 0.60

HISTOIRE
ANECDOTIQUE
DE
LA GUERRE
DE
1914-1915

Par FRANC-NOHAIN et PAUL DELAY

1

**La Déclaration de Guerre
et
l'État de Siège**

PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

4e ÉDITION

HISTOIRE ANECDOTIQUE

DE LA

GUERRE DE 1914-1915

FASCICULE 1

La Déclaration de Guerre

et

l'État de Siège

Cette brochure a été déposée, conformément aux lois, en mars 1915.

HISTOIRE
ANECDOTIQUE

DE

LA GUERRE

DE

1914-1915

PAR

FRANC-NOHAIN et PAUL DELAY

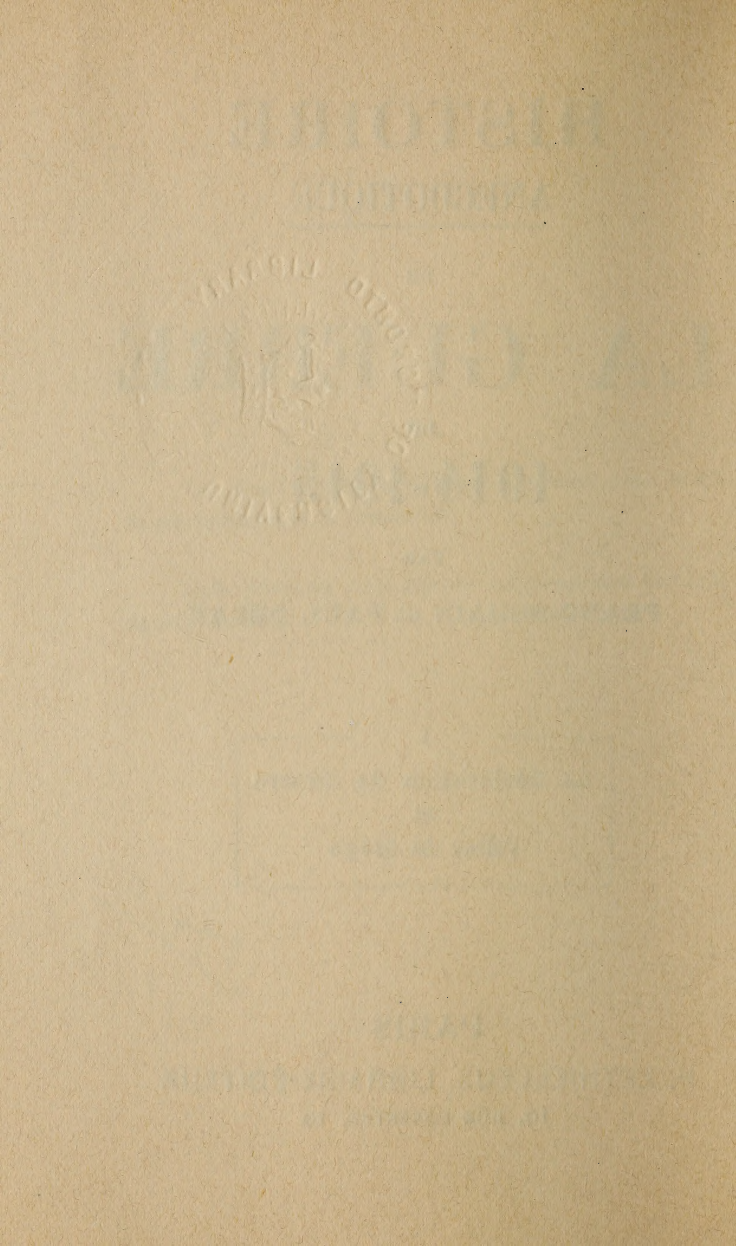
1

**La Déclaration de Guerre
et
l'État de Siège**

PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10



Cet ouvrage ne vise nullement à dévoiler les plans militaires ou les secrets diplomatiques. Nous estimons que bien des années se passeront sans doute avant que le récit certain des événements actuels puisse être raisonnablement tenté.

Plus simplement nous avons noté quand ils se produisaient et en les classant au fur et à mesure, de notre mieux, par catégories, les situations remarquables, les incidents multiples et pittoresques, les mesures spéciales qui caractérisent cette époque extraordinaire. Ainsi seront fixés les souvenirs de chacun et préparés de nombreux matériaux à l'usage de ceux qui, un jour, établiront l'histoire définitive de la guerre 1914-1915.

Chaque fascicule a été écrit avec un souci constant de la sincérité et de l'authenticité les plus scrupuleuses. On n'y trouvera que des choses vécues, dont nous nous sommes efforcés à rendre, pour le grand public, la lecture instructive, facile et attrayante.

SOMMAIRE

LA DÉCLARATION DE GUERRE ET L'ÉTAT DE SIÈGE

Le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand, héritier de la couronne d'Autriche, et sa femme, la duchesse de Hohenberg, étaient assassinés à Serajevo, capitale de la Bosnie.

*
* *

Le conflit austro-serbe et le procès de Mme Caillaux.

C'était un dimanche. Dans la région parisienne, la journée avait été particulièrement belle et chaude ; parmi les centaines de milliers de promeneurs qui, sur les boulevards ou à la sortie des gares, achetaient, le soir venu, les éditions spéciales des journaux annonçant le double meurtre, pas un sans doute ne soupçonnait la répercussion terrible et rapide de cet événement et que, quelques semaines plus tard, l'Europe presque tout entière se trouverait en armes.

Ce même jour, par une curieuse coïncidence, on fêtait dans le département du Nord le septième centenaire de l'anniversaire de la vic-

toire de Bouvines, et des détachements de toutes les armes défilaient sur le champ de bataille où, en 1214, nos ancêtres mirent en déroute la première coalition germanique.

Cependant avait commencé le temps des vacances. Au milieu des départs pour la mer, la montagne ou la campagne, comment le public aurait-il prêté attention aux démarches réitérées de l'Autriche auprès de la Serbie pour obtenir de ce dernier pays réparation? L'Autriche prétendait, en effet, que l'assassinat de l'archiduc avait été préparé à Belgrade avec la complicité d'officiers et de hauts fonctionnaires.

D'ailleurs il s'agissait bien de l'Autriche et de la Serbie!...

L'assassinat qui préoccupait alors, en France, l'attention publique n'était pas celui de l'archiduc, mais bien plutôt celui de M. Calmette, directeur du *Figaro*, que Mme Caillaux, femme de l'ancien président du Conseil des Ministres, était accusée d'avoir, le 16 mars, tué à coups de revolver, pour mettre fin à la campagne menée par le *Figaro* contre son mari, ministre des Finances.

Le procès de Mme Caillaux venait de commencer en cour d'assises, et son compte rendu sténographique remplissait les journaux.

*
* *

Entre temps, le 15 juillet à minuit, M. Poincaré, président de la République, prenait, à la gare du Nord, le train de Dunkerque en compagnie de M. Viviani, ministre des Affaires

Etrangères. Le 16 juillet, à 5 h. 1/2 du matin, M. Poincaré s'embarquait à bord du cuirassé *France*, commandé par l'amiral Le Bris, pour se rendre en Russie puis de là en Danemark, Suède et Norvège. Ce départ avait été primitivement fixé au soir du 14 juillet, mais les Chambres, contrairement à tous les précédents, ayant siégé l'après-midi de la Fête Nationale, force avait été de retarder de vingt-quatre heures le voyage présidentiel. Mauvais présage ! ne manquèrent pas de dire les gens superstitieux, et il est vrai que ce voyage commencé en retard devait être brusquement interrompu par les complications extérieures.

*
* *

Le samedi 25 juillet, un fait se produit, significatif : brusquement, dans la plupart des grands journaux de Paris, le compte rendu du procès de Mme Caillaux cède la première place aux articles relatant la menace autrichienne jusqu'alors relégués en deuxième et troisième pages.

C'est que M. de Schœn, ambassadeur d'Allemagne à Paris, avait remis la veille à M. Bienvenu-Martin, faisant fonctions de ministre des Affaires Etrangères pendant l'absence de M. Viviani, une note déclarant que son gouvernement approuvait « dans le fond et dans la forme » un ultimatum adressé par l'Autriche à la Serbie. La note communiquée par M. de Schœn ajoutait que si une tierce puissance intervenait dans la discussion, il pourrait en résulter une grave ten-

sion entre les deux groupes de puissances qui existent en Europe.

D'autre part, un communiqué officiel du gouvernement russe annonçait que ce dernier suivait avec attention le développement du conflit austro-serbe.

Enfin les journaux faisaient savoir que M. Viviani, qui venait de quitter la Russie avec M. Poincaré, allait probablement rentrer directement à Paris, laissant le Président de la République continuer seul son voyage vers Stockholm, Copenhague et Christiania.

Il faut reconnaître d'ailleurs que, d'une façon générale, le public français ne se montra aucunement ému. C'est que, depuis quelques années, l'Allemagne nous avait tellement accoutumés, que ce fût à propos du Maroc, ou à propos du Congo, à ces procédés d'intimidation qui finissaient toujours par avorter misérablement ! Et vous entendiez en même temps des gens affirmer qu'il s'agissait de rodomontades sans importance, tandis que d'autres déclaraient que l'Allemagne nous « ennuyait » depuis trop de temps et que mieux valait en finir une bonne fois !

Mais la Bourse des Valeurs ressent le contre-coup des mauvaises nouvelles. Le 3 o/o baisse de 80 francs à 78 fr. 35, le Russe et le Serbe sont atteints dans des proportions égales, les grandes banques reculent de 25 à 50 points.

Le Syndicat des Agents de change, pour enrayer la panique, prend d'énergiques mesures : il ne cotera pas de transactions sur le 3 o/o au-dessous de 78 francs et n'autorisera aucune

vente sans dépôt préalable des titres. On annule en banque les opérations sur le nouveau 3 1/2 o/o en cours d'émission.

Le 26 juillet, les nouvelles s'aggravent : l'Autriche a rompu les relations diplomatiques avec la Serbie, le gouvernement serbe quitte Belgrade qui se trouve sur la frontière austro-serbe, la Russie mobilise cinq corps d'armée. A Berlin des manifestations s'organisent : sur la célèbre promenade *Unter den Linden,* on chante le *Wacht am Rhein.*

Le Président de la République, qui a passé la journée du 25 à Stockholm, quitte le Danemark et compte arriver le 26 au soir à Copenhague. Mais bientôt, apprenant que l'Autriche va commencer son action militaire contre la Serbie, M. Poincaré doit adresser des télégrammes d'excuses aux Rois de Suède et de Norvège, et rentrer en France directement.



Bagarre à la Bourse. - Manifestations sur les boulevards.

La journée du lundi 27 juillet est marquée à Paris par deux incidents.

C'est, à la Bourse des Valeurs, l'exécution d'un coulissier autrichien, dit Rosemberg, que des boursiers accusent d'avoir organisé une campagne acharnée de baisse sur la rente et qui a eu le mauvais goût de railler les contrepartistes auxquels il a fait subir d'énormes pertes. En un clin d'œil une foule hostile s'amasse dans la salle des

arbitrages, devant le box de M. Rosemberg. On crie : « A Berlin !... », on chante la *Marseillaise,* des œufs et des petits sacs de farine sont lancés sur le coulissier.

Ceint de son écharpe et accompagné d'agents, le commissaire de police intervient et fait évacuer la salle non sans une très vive bousculade. Mais les manifestants se sont groupés au dehors et surveillent toutes les issues de la Bourse, attendant la sortie du coulissier autrichien. Il ne faudra pas moins d'une heure pour que le directeur de la police municipale, M. Chanot, qui a dû prendre lui-même la direction des opérations, parvienne à dégager la Bourse, où M. Rosemberg était demeuré absolument seul, et d'où il s'éloigne, sous les huées de la foule, dans un taxi-auto amené par un agent.

*
* *

Le soir, les organisations révolutionnaires avaient donné rendez-vous sur les grands boulevards à leurs adhérents pour manifester contre la guerre. Et, d'autre part, des groupements patriotes avaient également lancé des convocations.

Aussi la police avait-elle pris des mesures sérieuses. Dès 7 heures 1/2, un important service d'ordre, gardes à pied et à cheval, gardiens de la paix, prenaient position le long des trottoirs des boulevards, et à l'angle de chaque rue adjacente ; les cafés recevaient l'ordre de supprimer leurs terrasses, les lignes d'autobus passant

sur les boulevards étaient détournées dans des voies parallèles.

A 9 heures se produisent les premières manifestations devant le *Matin*, boulevard Poissonnière, et devant la *Libre Parole*, boulevard Montmartre. Des manifestants crient : « A bas la guerre !... » pendant que d'autres répondent : « Vive la France ! vive l'Armée !... »

Place de la République, une véritable bagarre se produit. Quatre mille révolutionnaires, descendant de Belleville et de Ménilmontant, se heurtent à un fort barrage. Des coups sont échangés, des manifestants et des agents sont blessés.

Autre bagarre violente devant le théâtre du Gymnase et le café du Pont-de-Fer, les agents poursuivent les révolutionnaires à l'intérieur des cafés et dans les corridors des maisons.

En face du café Cardinal, à l'angle de la rue Richelieu et du boulevard des Italiens, la garde à cheval charge, deux cavaliers sont désarçonnés. Le député socialiste de Levallois-Perret, M. Jean Bon, qui se fait remarquer parmi les manifestants les plus exaltés, est consciencieusement rossé par les agents. Le directeur adjoint de la police municipale est, par ailleurs, grièvement mordu au doigt.

Partout repoussés, les révolutionnaires regagnent les quartiers d'où ils sont descendus. Ceux de Belleville et de Ménilmontant brisent, chemin faisant, des becs de gaz, avenue Parmentier ; ceux de Clichy défoncent des devantures et renversent des kiosques à journaux.

A minuit, la Préfecture de police communi-

quait le bilan de la soirée : trente agents blessés, six cents arrestations opérées.

*
* *

Tous les officiers en villégiature et les soldats permissionnaires avaient reçu par dépêche, soit le 27, soit le 28 juillet, l'ordre de rejoindre, par le premier train, leurs garnisons respectives. On imagine l'effet de ces télégrammes arrivant, en pleines vacances, dans des familles qui, la plupart du temps, ne se doutaient pas de la tournure grave prise par les événements. Pendant ces deux jours les trains étaient remplis d'officiers, et dans les stations estivales se renouvelait cette scène : un homme jeune accompagné de sa femme et de ses enfants, l'air ému, mais faisant bonne contenance. Et au moment du départ, la femme recommandant à son mari : « Aussitôt arrivé, télégraphie-moi si c'est vraiment grave !... » Combien de séparations de ce genre devaient, hélas ! être définitives !

Tous les employés des chemins de fer et des postes, alors en congé, avaient, comme les militaires, reçu la consigne d'interrompre leurs vacances et de se tenir à la disposition de leurs administrations.

*
* *

Nous voici au 29 juillet, les hostilités entre l'Autriche et la Serbie sont commencées, Belgrade est bombardé ; les négociations austro-

russes sont rompues, la première flotte anglaise, celle des dreadnoughts, a quitté Portland pour une destination inconnue, la Belgique mobilise trois classes.

Les socialistes devaient tenir leur Congrès international cette année le 29 août à Vienne. En raison des événements, le bureau socialiste internationaliste décide d'avancer le Congrès et le fixe au 9 août à Paris. Soin inutile, bien avant cette date le conflit général aura éclaté.

*
* *

Le gros événement de la journée est le retour du Président de la République reçu à son arrivée à la gare du Nord par tous les membres du gouvernement. Le président de la ligue des Patriotes, M. Maurice Barrès, a lancé un vibrant appel invitant les Parisiens à acclamer, sans distinction d'opinion, le Chef de l'État, qui revient prendre charge de ses responsabilités, après avoir resserré l'alliance russe et proclamé la Triple-Entente.

Une foule énorme a suivi cet appel. Sur le quai de la gare on voit le poète Edmond Rostand se précipiter à la rencontre de M. Maurice Barrès, pour demander à son confrère de l'Académie de l'accepter et de l'inscrire dans sa ligue. Des milliers d'hommes appartenant à toutes les conditions sociales se sont massés rue de Dunkerque. Au moment où la voiture présidentielle franchit la grille de la gare, tous entonnent la *Marseillaise,* des manifestations de sympathie

et des acclamations se poursuivent sur tout le parcours jusqu'à l'Élysée.

Le journal *La Bataille Syndicaliste* avait annoncé pour le soir un meeting salle Wagram où les orateurs devaient entretenir leur public des moyens d'entraver la mobilisation. Le gouvernement interdit ce meeting, ce qui n'amena aucune manifestation.

La Préfecture de police, par mesure de prudence, obligea d'autre part les cafés des grands boulevards et des rues et places importantes à supprimer les terrasses à partir de 8 heures du soir.

* * *

Avez-vous de la monnaie ? - A la Banque de France. - A la caisse d'Épargne. - Le moratorium.

La tension diplomatique avait eu comme résultats tangibles dans le public la complète disparition de l'or, la raréfaction de la petite monnaie, la multiplication des retraits des dépôts à vue d'espèces dans les banques et les caisses d'épargne. Déjà depuis trois jours, dans les grands établissements de crédit et à la Caisse d'épargne centrale de Paris, rue Saint-Romain, un service d'ordre avait dû être organisé. Jusqu'au 30 juillet, la Banque de France avait d'ailleurs continué à échanger à ses guichets les billets de banque de 100 et 50 francs, ainsi que la monnaie d'argent, contre de l'or. Par contre

dans les établissements de crédit on ne délivrait plus que des billets et des pièces d'argent.

Ce n'était pas qu'il y eût panique au sens propre du mot, mais en prévision d'une guerre qu'ils commençaient à regarder comme possible, les gens prévoyants prenaient leurs précautions, parfois même exagérées. C'est ainsi que, craignant une dépréciation pourtant irréalisable du billet de banque, le public s'efforçait de garder par devers lui le plus d'or possible.

Ajoutons à cela que la plupart des commerçants, craignant de manquer de monnaie blanche, se refusaient à vendre plutôt que d'être obligés à rendre l'appoint sur des billets de 100 ou de 50 francs. Et il se produisait ce phénomène étrange : tout le monde avait un billet de banque dont il était prêt à se défaire, mais personne ne possédait de monnaie.

Dans les restaurants à prix fixe, on ne vous présentait la carte qu'après vous avoir demandé : « Avez-vous de la monnaie ? » Au café, avant de servir un bock, le garçon posait la même question. A la poste, avant d'établir un mandat de 25 francs que vous désiriez expédier, l'employé vous prévenait que si vous deviez lui donner un billet de 50 ou de 100 francs, il n'accepterait pas le mandat... faute de monnaie. Enfin inutile d'aller chez un marchand de comestibles avec un billet de banque, on vous rendra votre billet et l'on reprendra la marchandise achetée.

Pour éviter des discussions inutiles, beaucoup de commerçants avaient d'ailleurs affiché sur

leurs devantures les indications suivantes : « Ici, on ne rend pas de monnaie », ou encore : « On ne rend de monnaie que sur un achat d'au moins 10 francs et jusqu'à concurrence de 50 francs. »

Dans les restaurants et magasins de luxe, où la clientèle méritait plus d'égards, on rendait bien la monnaie, mais seulement de la petite monnaie blanche. Nous avons vu ainsi, sur un billet de mille francs, et pour un déjeuner de deux louis, rendre uniquement des rouleaux de pièces d'un franc et de cinquante centimes.



De telles défiances pouvaient devenir fort dangereuses et créer même de véritables troubles. Déjà des changeurs en boutiques ou des individus se mêlant à la foule qui faisait queue à la porte des banques, offraient, à des gens fatigués d'attendre, 98 francs ou même 95 francs de monnaie contre un billet de 100 francs. Pour prévenir de tels abus, M. Noulens, ministre des Finances, après avoir conféré avec le gouverneur de la Banque de France, M. Pallain, le baron Édouard de Rothschild, le syndic actuel et le syndic précédent de la Compagnie des Agents de Change, MM. Rochet et de Verneuil, décide de mettre immédiatement en circulation, à partir du vendredi 31 juillet, des petites coupures de 20 et de 5 francs émises par la Banque de France et ayant cours forcé comme les autres billets de banque. D'autre part, la direction de la Monnaie

recevait l'ordre de frapper 5 millions de pièces d'un et de deux francs.

Les billets de 5 et de 20 francs étant appelés à disparaître aussitôt après la guerre, nous croyons intéressant d'en fixer ici la description :

Le billet de 5 francs a comme dimensions 0,08×0,12 : au recto, il porte en haut un numéro d'ordre, en bas trois numéros de série, l'un au centre, les deux autres aux extrémités de droite et de gauche. Il est revêtu de la signature du caissier principal et de celle du secrétaire général de la Banque. Des figurines représentant le travail et la guerre l'agrémentent. Pour rendre toute erreur impossible, la valeur du billet est répétée trois fois : une fois en lettres, deux fois en chiffres.

Au verso la valeur est encore répétée deux fois en chiffres. Au-dessous de chaque chiffre sont gravés les articles du Code pénal punissant les contrefacteurs. Enfin un groupe central représente la Loi sur un trône pendant que le Commerce et l'Agriculture accompagnés de leurs attributs sont assis à ses pieds. Le billet est d'une couleur bleu éteint tirant presque sur le vert.

Les caractéristiques du billet de 20 francs sont, d'abord, des dimensions plus grandes : 0,098×0,15, puis la couleur, fond brun au recto, fond blanc au verso, sur lesquels des motifs en bleu éclatant ressortent. Il y a six numéros d'ordre et de série placés à chaque angle et au milieu du recto, la valeur du billet est répétée dix-sept fois soit en gros caractères à chaque angle du billet, en haut et au milieu, en bas,

puis en caractères plus menus dans le fond brun. Au verso la valeur du billet est répétée onze fois en chiffres ou en lettres.

Ces coupures étaient établies depuis longtemps. Il suffisait de les sortir des coffres-forts de la Banque de France où elles attendaient le moment d'être employées.

La Banque de France prit toutes les précautions désirables pour répondre à l'affluence du public. Ses guichets ordinaires devenant insuffisants, on y avait adjoint vingt cabines du Pari Mutuel de l'Hippodrome de Longchamp, que l'on disposa dans la cour intérieure.

Deux entrées avaient été ménagées, l'une rue Radziwill pour les échanges de 10.000 francs et au-dessous, l'autre rue Croix-des-Petits-Champs, pour les échanges supérieurs à 10.000 francs. Par groupes de dix, les gardes municipaux laissaient entrer le public qui attendait plusieurs heures avant de pouvoir réaliser les échanges désirés ; la queue partait de la rue Radziwill et s'étendait par la rue de Valois et le Palais-Royal jusqu'au Théâtre-Français. Aussi, à 5 heures, quand fermèrent les guichets de la Banque, plusieurs centaines de personnes n'avaient pu encore pénétrer dans l'établissement ; et de légères bousculades se produisirent.

Le samedi 1er août la Banque de France avait envoyé des liasses importantes de petites coupures à tous les établissements de crédit. Elle-même en distribuait dans ses succursales dont voici la liste : Bureau A, rue Gounod, 2 ; Bureau B, rue Violet, 61 ; Bureau D, rue de Lyon, 24 ; Bureau E, rue des Pyrénées, 340 ; Bureau F, rue

Saint-Luc, 13 ; Bureau G, rue Jacquemont, 11 ; Bureau H, avenue Mozart, 12.

Ces mesures étaient d'autant plus nécessaires que la double coïncidence du samedi et du premier jour du mois obligeait tous les commerçants et chefs d'industrie à payer leur personnel.

*
* *

La Caisse d'Épargne sollicitait également l'attention du gouvernement. Tous les dix jours, c'est-à-dire le 1er, 11 et 21 de chaque mois, les résultats des opérations des Caisses d'Épargne sont consignés au *Journal Officiel*. Or les retraits pour la dernière dizaine de juillet atteignaient le chiffre de 5.927.205 francs et encore n'y figuraient que pour Paris les retraits effectués entre le 21 et le 31 juillet ; pour les départements il s'agissait des retraits du 11 au 21, c'est-à-dire avant la période critique. Usant de l'article 3 de la loi du 20 juillet 1895, aux termes duquel après décret rendu sur la proposition des ministres des Finances et du Travail, les remboursements peuvent être limités à 50 francs par quinzaine et par déposant, le gouvernement fit rendre un décret en ce sens par le Conseil d'État.

Afin de rassurer les hommes mobilisables, un article du décret indiquait que les déposants ne pouvant se présenter en personne à la Caisse d'Épargne étaient en droit de charger un membre de leur famille ou un mandataire quelconque, muni d'une simple lettre, de toucher pour eux les acomptes.

*
* *

D'autre part, les agents de change se mettaient d'accord avec le Syndicat de la coulisse pour réclamer l'établissement d'un moratorium reculant à fin août pour toutes les opérations de Bourse l'échéance de fin juillet, et insistaient auprès du ministre des Finances sur l'urgence d'une telle mesure, seule capable d'empêcher un désastre.

La *Cote officielle de la Bourse* offrait d'ailleurs un aspect inaccoutumé. Des colonnes entières de noms de valeurs s'alignaient sans qu'aucun chiffre figurât en face. Le mardi on relevait à la Cote 64 valeurs cotées, le mercredi 56, le jeudi 38, le vendredi 31 !

Les Banques se voyaient obligées d'élever leur taux d'escompte : la Banque de Russie de 5 1/2 à 6 0/0, la Banque d'Angleterre de 3 à 4 0/0, la Banque de France de 4 1/2 à 5 0/0.

*
* *

Fait curieux, dans la journée du jeudi 30 juillet, un journal allemand, le *Lokal Anzeiger*, et un journal français, *Paris-Midi*, annonçaient l'un et l'autre la mobilisation dans leurs pays respectifs. Les deux éditions furent saisies par les polices berlinoise et parisienne ; quant aux directeurs des journaux, ils furent soumis à des poursuites que les événements, en rendant vrai ce qui était faux quarante-huit heures plus tôt, allaient se charger d'arrêter promptement.

*
* *

Veille de guerre. — L'assassinat de Jaurès.

Dès le lendemain 31 juillet, tout le monde à Paris s'attend à la guerre et les magasins de nouveautés et de bonneterie sont assaillis par une foule d'hommes, de jeunes gens venant faire leurs achats en vue de la mobilisation : chemises et ceintures de flanelle, ceintures de cuir, chaussettes, chaussures...

Les non-mobilisables commencent d'autre part à faire des provisions, dans la crainte que l'accaparement des chemins de fer par l'autorité militaire n'empêche pendant plusieurs jours le ravitaillement de la capitale. Les clients des grandes maisons d'alimentation sont tellement nombreux que la police doit organiser des services d'ordre.

Des éditions spéciales des journaux paraissent presque toutes les heures, les passants se les disputent, et les paient jusqu'à 0 fr. 25 aux camelots.

Cependant on apprend le retour précipité de Guillaume à Berlin et la proclamation par lui de l'état dit « de menace de guerre » qui permet la mainmise de l'autorité militaire sur les chemins de fer, les postes et télégraphes, ainsi que les réquisitions de chevaux et voitures.

Puis sont annoncés les premiers actes d'hostilité de l'Allemagne à la frontière française : rupture de lignes télégraphiques et télépho-

niques, accès des routes conduisant en France barré par les soldats, confiscation d'automobiles de touristes français voyageant en territoire annexé, destruction des voies ferrées à proximité de la frontière et confiscation de locomotives de notre Compagnie des Chemins de Fer de l'Est à Montreux-Vieux et à Armainvilliers.

L'après-midi, les nouvelles se précipitent : c'est la mobilisation générale décrétée en Belgique, la prise de positions dans la mer du Nord par la flotte anglaise à la tête de laquelle est placé l'amiral Sir John Jellicoë. Sir John French est nommé commandant du corps expéditionnaire.

*
* *

Très dense sur les boulevards, la foule est intéressante à observer. Elle est émue, mais calme. Point de manifestations bruyantes comme il s'en produisit tant à la veille de la guerre de 1870. Cette fois chacun est fermement résolu à faire son devoir, sans qu'il soit besoin pour cela d'une surexcitation violente.

*
* *

Aucun des théâtres et music-halls ouverts à cette époque de l'année n'a encore fait relâche. Mais les recettes sont médiocres : l'Opéra donne *Faust* (12.437 fr.); la Comédie-Française, *Le Prince Charmant* (820 fr.). Au Vaudeville, *La Belle Aventure* (583 fr.). Aux Variétés, *La Tante d'Honfleur* (262 fr.). Au Gymnase,

Mon Bébé (153 fr.). A la Renaissance, *Le Zèbre* (339 fr.). Au Théâtre Antoine, *Une nuit de Noces* (233 fr.). A la Gaîté, *Le Contrôleur des Wagons-lits* (731 fr.). A l'Apollo, une opérette viennoise, *Rêve de Valse* (341 fr.). A Déjazet, une pièce militaire, *Le Papa du Régiment*, ne réalise que 44 fr. Les meilleures recettes sont celles des music-halls : 2.103 fr. aux Folies-Bergère, qui jouent *Sans-Culottes ;* 1.254 fr. à l'Olympia, avec l'*Orgie à Babylone ;* et, au Moulin-Rouge, 1.229 fr. pour *Cache ton nu !...*

*
* *

A 8 h. 1/2, le Conseil des Ministres se réunit à l'Élysée sous la présidence de M. Poincaré pour examiner jusqu'à minuit les résolutions à prendre en réponse aux provocations de l'Allemagne. Le Président de la République signait trois décrets : 1° prorogeant les protêts et échéances jusqu'au 31 août ; 2° prohibant la sortie de farineux et de divers produits du sol et de l'industrie ; 3° levant les droits à l'importation des blés et farines.

*
* *

Mais presque au début de ce conseil, la Préfecture de police téléphonait à l'Élysée une nouvelle qui mettait en rumeur tout le centre de Paris, où elle s'était répandue à l'instant même avec une rapidité stupéfiante : Jean Jaurès, député du Tarn, rédacteur en chef de

l'*Humanité,* le grand orateur socialiste, venait d'être assassiné.

Ce meurtre s'était produit à 8 h. 1/2, au café du *Croissant,* situé à l'angle de la rue de ce nom et de la rue Montmartre. En compagnie d'amis politiques, Jaurès dînait près d'une fenêtre ouverte, séparé néanmoins de la rue par un rideau. Tout à coup on vit un bras armé d'un revolver passer sous le rideau et deux détonations retentirent. Jaurès atteint à la tempe droite s'affala sur la banquette sans proférer un mot et mourut quelques minutes plus tard. Des amis du leader socialiste se précipitant dans la rue arrêtèrent l'assassin qui fut conduit au commissariat de la rue du Mail. Là, il déclara se nommer Georges Villain, être âgé de 29 ans, suivre les cours de l'École d'Architecture et habiter 44, rue d'Assas, dans une chambre meublée. Il ajouta qu'il avait agi de son propre mouvement et avait tué Jaurès, parce que, depuis sa campagne contre la loi qui devait remplacer le service de deux ans par le service de trois ans, il le considérait comme un ennemi de la France.

Villain appartenait à une famille très honorable de Reims. Mais sa mère était internée depuis vingt ans et, après examen, on le reconnut comme dément lui-même et il fut enfermé dans un asile d'aliénés.

M. Viviani, président du Conseil, fit afficher sur les murs de Paris une proclamation flétrissant l'attentat et saluant « la tombe si tôt ouverte du républicain socialiste qui, en ces jours difficiles, a, dans l'intérêt de la paix, soutenu de son

autorité l'action patriotique du gouvernement ».

Du reste, ce meurtre qui, à d'autres moments, n'eût pas manqué de soulever tant de passions politiques, n'amena aucune agitation ; chacun sentait que dans de si graves circonstances l'union de tous les Français était indispensable.

*
* *

A Fontainebleau. Trains de banlieue. Les G. V. C.

Il n'est pas sans intérêt, après avoir parlé de Paris, de regarder ce qui se passait dans la grande banlieue pendant ces journées historiques. Nous prendrons comme type Fontainebleau, à la fois villégiature et ville de garnison importante, où, à cette époque de l'année, de nombreux Parisiens prenaient leurs vacances.

Le jeudi 30 juillet, les officiers du 7e régiment de dragons avaient reçu l'ordre de tenir prêtes leurs cantines ; le lendemain matin au rapport paraissaient de nombreuses promotions de brigadiers et maréchaux de logis, enfin, à 4 heures, arrivait l'ordre au régiment de partir dans la nuit. Comme une traînée de poudre, la nouvelle se répandait dans Fontainebleau, pendant que les gradés procédaient chez l'habitant aux réquisitions de chevaux et de fourrage.

7 heures. A l'*Hôtel de Moret,* où était le mess des officiers du 7e dragons, a lieu le dernier repas avant le départ. Les officiers, en tenue de

campagne, sont gais sans forfanterie, décidés sans jactance. Ils causent entre eux, comme d'ordinaire, pendant que d'une table voisine, les officiers du régiment d'infanterie, qui n'ont reçu encore aucun ordre, semblent les regarder avec envie.

A la fin du dîner, le patron de l'hôtel envoie aux dragons quelques bouteilles de champagne. Ceux-ci lui demandent de venir trinquer avec eux et le remercient. « Vous m'en payerez d'autres au retour », leur dit-il. Et ils trinquent. « Bonne chance », leur dit le patron. « Vive la France ! » répondent les officiers d'une seule voix.

*
* *

C'est maintenant dans les rues silencieuses de Fontainebleau le départ du régiment à travers la nuit, un va-et-vient incessant de chevaux, de voitures régimentaires, d'hommes chargés de colis de toutes sortes. Cependant, quelques groupes d'habitants lisent sur les murs de la mairie, à la clarté clignotante des becs de gaz, la première affiche de la mobilisation : celle de la réquisition des voitures, chevaux et mulets, ornée de deux drapeaux tricolores entrelacés.

*
* *

Samedi matin 1er août. Toujours à Fontainebleau, les Parisiens en villégiature retournent à la première heure vers la capitale ; à la gare,

on apprend qu'on ne délivre plus d'aller et retour, plusieurs trains réguliers sont déjà supprimés. Sur le quai, plusieurs hommes de la réserve de la territoriale s'en vont, tout étonnés d'avoir reçu deux heures plus tôt une convocation immédiate, alors que la mobilisation générale n'est pas décrétée, que des camarades beaucoup plus jeunes restent chez eux. Quelqu'un leur explique qu'ils sont convoqués justement pour garder les voies ferrées pendant la période de la mobilisation.

C'est qu'en effet, pour que la mobilisation s'accomplît dans les conditions de rapidité et de sécurité nécessaires, bien des précautions étaient à prendre. On avait pu redouter des attentats anarchistes, mais l'union si parfaite de tous les Français et aussi les mesures prises intelligemment par la police à l'égard des individus douteux, la plupart étrangers d'origine, qui forment la lie de la population d'une grande ville, rendirent impossible cette éventualité.

Il y avait cependant à compter sérieusement avec l'espionnage allemand si parfaitement organisé et qui, on le savait heureusement en haut lieu, avait préparé de longue main une série d'attentats sur les ouvrages d'art, ponts, viaducs, tunnels, aiguillages de grands croisements de nos principales voies ferrées. Un seul aiguillage détruit, un seul tunnel effondré et c'était le plan de mobilisation de toute une région rendu inexécutable.

C'est pourquoi dans la nuit du 31 juillet au 1er août, ainsi que dans la journée du 1er août,

tant de milliers d'hommes appartenant même aux classes les plus anciennes de la réserve de la territoriale, 1888 et 1887, reçurent l'ordre de se rendre *immédiatement et sans délai* dans les gares. Il fallait faire très vite, aussi se contentait-on, la plupart du temps, de leur donner un képi, un fusil et des cartouches, afin d'organiser les postes de garde. La consigne était des plus simples : ne laisser passer personne qui ne fût muni d'un brassard et d'une carte spéciale, arrêter sur-le-champ les récalcitrants, et, en cas de résistance, faire feu.

Les postes créés, on s'occupa alors d'installer les cantonnements et de pourvoir à l'habillement des hommes ; mais l'essentiel était fait, désormais jour et nuit il n'était pas par toute la France une portion des voies ferrées, même une intersection de nos grandes routes nationales qui ne fussent gardées militairement. Et ainsi fut constituée cette gendarmerie des G. V. C. (Garde des Voies et Communications) qui comprenait pour tout le territoire plus de cent cinquante mille hommes et qui faisait sa première apparition dans les guerres modernes pour remplir un rôle obscur mais pénible et du plus grand intérêt.

Voilà pourquoi les vieux furent appelés avant les jeunes. Disons à l'honneur des premiers que si tous furent étonnés, certains même désagréablement surpris, personne d'entre eux ne songea une seconde à ne pas répondre immédiatement à l'appel reçu.



Pendant cette journée du 1er août, quand les trains de banlieue allant vers Paris arrivent en station — car beaucoup font défaut — chacun monte comme il peut, en première, en troisième classe, peu importe ; il n'y a plus d'employés pour porter les bagages, ils travaillent à remplir des wagons de fourrage, de vivres ou de matériel pour les troupes. Le train part, tous les voyageurs parlent et se prêtent les journaux. Sur tout le trajet on croise des convois de troupes, cependant qu'aux stations d'autres détachements, fantassins, cavaliers, artilleurs en tenue de campagne attendent leur embarquement. On remarque les couvre-chefs, bleus pour la ligne et gris pour les dragons et cuirassiers, qui voilent les képis rouges et les casques étincelants. C'est pour diminuer la visibilité des coiffures de l'armée française.

*
* *

En gare de Paris un flot ininterrompu de gens de toute condition descend des trains arrivant des extrémités du réseau. La plupart sont des mobilisables qui accourent en hâte, tenant à ne pas être une minute en retard quand on les appellera. Et la fièvre d'un départ précipité, l'attente anxieuse des nouvelles, les discussions passionnées en wagon font paraître la ville étrangement calme.

Rien n'y semble changé, en effet, par cette

belle matinée du premier jour d'août. Fiacres, autos, autobus, tramways, passants circulent comme d'habitude, aucun poste, aucune ronde dans les rues, les gens vont à leur travail, les commerçants ouvrent leurs boutiques, les garçons de café nettoient les terrasses. Qui donc disait que la guerre était imminente ? Le calme de la grande cité si facilement fiévreuse surprend qui s'en est éloigné.

*
* *

Mais voici des visions inusitées, des camions et des voitures de commerce que conduisent des soldats, pendant que d'autres soldats à pied emmènent des théories de chevaux. Puis la foule se fait de plus en plus dense à la porte des établissements de crédit et des épiceries. Il faut attendre deux heures au moins pour retirer cinquante francs dans une succursale du Crédit Lyonnais ou pour acheter un article d'épicerie chez Potin. Toutes les maisons d'alimentation sont au pillage : les gens qui ont pu pénétrer multiplient les achats comme pour un siège de plusieurs mois. Ils commandent pêle-mêle des légumes secs, des boîtes de conserves, des jambons, des biscuits, du sel, du poivre, du café, des confitures ! Les employés ahuris transportent des piles énormes de victuailles pour un même client ; un va-et-vient incessant des réserves permet à peine de satisfaire à cette masse de clients qui semblent être atteints d'une formidable boulimie. Nous avons vu une dame venir chercher

dans son auto de maître trois sacs de pommes de terre, deux sacs de carottes, un sac de riz, cent bouteilles d'eau minérale et trois pains de savon de Marseille ! et c'était, paraît-il, le deuxième voyage qu'elle faisait.

L'après-midi, les Parisiens commencent à être nerveux. On voudrait être fixé. Les gardiens de la paix discutent avec les passants, les gens bien informés, que l'on n'évite jamais dans les grands événements publics, assurent que la mobilisation est déjà décrétée, « seulement, on la cache encore un peu, pour ne pas effrayer » !

*
* *

La mobilisation est affichée !

Enfin, à 4 heures 1/2, quelqu'un qui vient de la Bourse dit en passant boulevard Montmartre : « La mobilisation est affichée à la poste. »

Et c'est bien vrai, une méchante petite dépêche sur papier jaunâtre a été collée sur une vitre extérieure. Elle porte ces mots manuscrits : « La mobilisation générale est déclarée, le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août. » Hommes et femmes viennent y jeter un coup d'œil rapide et partent précipitamment, les uns pour faire leurs derniers préparatifs, les autres pour aller embrasser les êtres chers qui vont les quitter.

De brefs colloques s'engagent dans la rue entre inconnus : « Moi, je pars ce soir au 225e de réserve — Moi, seulement après-demain au

23e d'artillerie territoriale. — Bonne chance. — Merci, on les aura sûrement cette fois ! »

A la devanture de tous les bureaux de poste, devant les portes de l'Hôtel de Ville et des mairies des vingt arrondissements, des dépêches semblables sont rapidement affichées, il en est de même dans les communes de la banlieue. En deux heures toutes les communes de France, même celles qui étaient perdues dans la montagne, étaient télégraphiquement prévenues de l'événement. La diffusion rapide de l'ordre de mobilisation était en effet réglée méthodiquement depuis longtemps, le Ministère de l'Intérieur lançant la nouvelle aux préfets des départements, chacun des préfets prévenant les sous-préfets, et ces derniers avertissant sans retard les maires des communes de leur arrondissement.

A Paris, en attendant que les affiches officielles fussent posées, presque tous les maires firent placarder, une heure après la décision gouvernementale, une courte affiche blanche qui l'annonçait et se terminait toujours par ces mots : Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août. C'était en effet ce qu'il importait le plus de savoir aux mobilisés, puisque ces derniers sur leur livret militaire étaient convoqués dans les dépôts des corps auxquels ils appartenaient, pour le premier, le deuxième, le sixième, le vingtième, même le trentième jour de la mobilisation. La fixation bien nette de la date du premier jour était donc indispensable à chacun pour connaître quel jour il devait se présenter à la caserne.

*
* *

Le fait est indiscutable quoique paraissant bizarre à première vue : le sentiment qui domina lorsque l'annonce de la mobilisation devint officielle, ce fut un sentiment de soulagement. Ce cauchemar de la guerre fatale a pesé si lourdement depuis quelques années sur nos compatriotes, tant d'entre eux en ont souffert dans leurs affaires et eussent même été infailliblement ruinés si la situation s'était prolongée davantage ! Et puis les deux dernières semaines ont été bien dures à passer, tout vaut mieux que l'incertitude ; puisque l'occasion d'en finir se présente, saisissons-la !

*
* *

Pendant une demi-heure aucun changement notable ne se produit dans la circulation publique : les passants pressent seulement le pas plus qu'à l'ordinaire, mais l'on s'aperçoit alors qu'autobus et tramways passent moins nombreux. Une fois leur course finie, ils ne repartent plus dans l'autre sens de la ligne, mais rentrent au dépôt. Pour les autobus, car ils vont être militarisés, cela provient d'un ordre ; pour les tramways, c'est que, du wattman et du conducteur de chaque voiture, au moins l'un des deux part sous les drapeaux.

De même fiacres et taxi-autos se font de plus en plus rares.

Le nombre des passants diminue aussi sensi-

blement, car les gens ont affaire chez eux, et s'il n'y paraît rien d'abord, c'est que l'afflux des employés quittant en hâte les maisons où ils travaillaient a remplacé dans les rues pendant un certain temps la foule des promeneurs disparus.

A l'Hôtel de Ville, la mobilisation vient d'être annoncée. Par les escaliers descendent pêle-mêle les conseillers municipaux, les fonctionnaires de tout ordre, les garçons de bureaux appelés dès le premier jour. Tous sont heureux que le grand jour soit arrivé, la victoire finale ne fait de doute pour personne. Une seule préoccupation hante ces centaines d'hommes qui vont se battre : « Est-ce que l'Angleterre va marcher avec nous? »

*
* *

Dans les plus graves événements il se produit toujours un incident comique. Il fut causé cette fois par le Congrès International de l'Espéranto qui devait précisément s'ouvrir ces jours-là dans la vaste salle de l'Hippodrome du boulevard de Clichy. On sait que l'espéranto, comme naguère le volapük et comme actuellement son concurrent l'ido, a la prétention de devenir une langue universelle, permettant à tous les hommes de se comprendre à quelque race qu'ils appartiennent. Certains espérantistes convaincus ont même fondé sur cette diffusion des espérances de paix générale et perpétuelle.

Donc de nombreux représentants de tous les

pays d'Europe étaient venus à Paris à cette occasion et se réjouissaient fort d'y passer plusieurs jours au milieu des réceptions et des distractions de toute sorte. Mais à peine arrivés, les délégués durent repartir précipitamment, les Français pour regagner leur résidence et les étrangers la frontière. Les Allemands et les Autrichiens ne furent pas les derniers à décamper.

Il semble bien que cette suppression forcée du Congrès de l'Espéranto ait clos pour plusieurs années les Congrès internationaux de toute nature et de tout objet qui se multipliaient de plus en plus. Même une fois les hostilités terminées, même la paix signée, comment des représentants de pays qui furent mêlés à une lutte sanglante pourraient-ils siéger les uns à côté des autres quel que soit l'objet de la réunion ?

*
* *

La mobilisation mit fin également à l'Exposition Universelle de Lyon, qui allait ainsi avoir éprouvé tous les déboires imaginables. Conçue de la façon la plus heureuse et la plus pratique, longuement préparée par les Lyonnais dont on connaît la méthode et la persévérance, l'Exposition Universelle de Lyon avait été victime, au cours de l'hiver 1913-1914, d'une violente tempête qui avait jeté bas les fermes de plusieurs constructions. Cet accident en avait retardé l'ouverture.

Depuis, un violent incendie y avait causé des

dégâts irréparables ; malgré cela l'affluence des visiteurs augmentait sans cesse et nul doute que les mois d'août et de septembre n'eussent consacré son succès.

Le sort, hélas ! en avait décidé autrement. Fermées prématurément les constructions de l'Exposition Universelle de Lyon servirent tour à tour à abriter des troupes, des refugiés, des blessés, des internés civils évacués en Allemagne ou revenant en France.

*
* *

A 7 heures du soir, l'affiche de mobilisation fait son apparition sur les murs de Paris. Elle est ainsi conçue :

ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais, nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août 1914.

Tout Français soumis aux obligations de la loi militaire doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions des fascicules de mobilisation (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre :

Tous les Hommes

non présents sous les drapeaux et appartenant :

1° A l'armée de terre, y compris les troupes coloniales et les hommes des services auxiliaires ;

2° A l'armée de mer, y compris les inscrits maritimes et les armuriers de la marine.

Les autorités civiles sont responsables de l'exécution du présent décret.

Presque en même temps était affiché un Appel à la Nation Française, signé du Président de la République et de tous les membres du gouvernement. Voici ce document :

A LA NATION FRANÇAISE

« Depuis quelques jours l'état de l'Europe s'est considérablement aggravé, en dépit des efforts de la diplomatie.

« L'horizon s'est assombri.

« A l'heure présente, la plupart des nations ont mobilisé leurs forces. Même des pays protégés par la neutralité ont cru devoir prendre cette mesure, à titre de précautions.

« Des puissances dont la législation constitutionnelle ou militaire ne ressemble pas à la nôtre ont, sans avoir pris un décret de mobilisation, commencé et poursuivi des préparatifs qui équivalent, en réalité, à la mobilisation même, et qui n'en sont que l'exécution anticipée.

« La France, qui a toujours affirmé ses volontés pacifiques, qui a, dans les jours tragiques, donné à l'Europe des conseils de modé-

ration et un vivant exemple de sagesse, et a multiplié ses efforts pour maintenir la paix du monde, s'est elle-même préparée à toutes les éventualités et a pris, dès maintenant, les premières dispositions indispensables à la sauvegarde de son territoire.

« Mais notre législation ne permet pas de rendre ces préparatifs complets s'il n'intervient pas un décret de mobilisation.

« Soucieux de sa responsabilité, sentant qu'il manquerait à un devoir sacré s'il laissait les choses en l'état, le gouvernement vient de prendre le décret qu'impose la situation.

« La mobilisation n'est pas la guerre. Dans les circonstances présentes, elle apparaît au contraire comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur.

« Fort de son ardent désir d'aboutir à une solution pacifique de la cause, le gouvernement, à l'abri de ces précautions nécessaires, continuera ses efforts diplomatiques *et il espère encore réussir*.

« Il compte sur le sang-froid de cette noble nation pour qu'elle ne se laisse pas aller à une émotion injustifiée. Il compte sur le patriotisme de tous les Français et sait qu'il n'en est pas un seul qui ne soit prêt à faire son devoir.

« A cette heure, il n'y a plus de partis, il y a la France éternelle, la France pacifique et résolue. Il y a la patrie du droit et de la justice tout entière unie dans le calme, la vigilance et la dignité.

« *Le Président de la République,*
« Raymond POINCARÉ. »

Malgré les cinq mots que nous avons soulignés, en raison des commentaires qu'ils suscitèrent alors parmi les lecteurs de l'affiche, « il espère encore réussir », presque personne ne s'illusionna sur sa portée véritable. Chacun comprit qu'elle constituait surtout un document diplomatique destiné à faire connaître au monde entier les vrais sentiments de la France. Quant à l'issue du conflit, on la sentait inévitable.

*
* *

A côté de l'Appel à la Nation était presque partout placardée une affiche quadruple colombier contenant les Dispositions concernant les Etrangers.

Les étrangers, quelle que fût leur nationalité, étaient prévenus par ce document qu'ils pourraient quitter la France sans accomplir aucune formalité soit par voie de terre, soit par voie de mer, avant la fin du premier jour de la mobilisation (24e heure du dimanche 2 août). Par voie de terre, ils ne pouvaient traverser que les frontières belge, suisse et espagnole ; les frontières allemande, luxembourgeoise et italienne restant interdites. Les trains à prendre étaient expressément désignés. L'usage de l'automobile pour quitter la France était prohibé.

Après le premier jour de la mobilisation, aucun étranger ne pouvait quitter la France sans être muni d'un passeport délivré par un préfet.

Les étrangers désirant rester en France se divisaient en deux catégories selon qu'ils appartenaient ou non à une nation en guerre avec nous.

Les Allemands et Autrichiens — on devait plus tard y ajouter les Turcs — devaient se présenter le deuxième jour de la mobilisation au commissariat de police dans la banlieue ou au siège du district de police dans Paris, munis de pièces d'identité. Entre le cinquième et le seizième jour ils seraient transportés par voie ferrée dans les camps de concentration situés dans l'Ouest. Là ils seraient nourris et logés par les soins du gouvernement et il leur serait procuré, autant que possible, du travail. Ils ne pouvaient emporter avec eux que trente kilos de bagages.

Dans la pratique on accorda à un certain nombre d'Autrichiens et d'Allemands des autorisations temporaires de séjour. Ces autorisations qui soulevèrent beaucoup de protestations furent, le mois suivant, soumises à une revision à la suite de laquelle la plupart furent supprimées. Nous ne faisons pas ici allusion aux permis de séjour accordés aux originaires d'Alsace-Lorraine, de Pologne, ou aux Tchèques authentiques pour lesquels des dispositions spéciales avaient été justement prévues.

Quant aux autres étrangers ressortissant de nationalités amies ou neutres, ils devaient se présenter le troisième ou quatrième jour de la mobilisation au commissariat de police (banlieue) ou au chef du district (Paris) pour recevoir un permis de séjour.

*
* *

Le départ des Allemands et Autrichiens quittant la France s'effectua — ceci est tout à notre

honneur — sans la moindre vexation de la part de ceux qui se trouvèrent avec eux. Ni en quittant leurs lieux d'habitation, ni aux gares, ni pendant le trajet du train, ils n'eurent à subir d'injures ou même de regards indiscrets. Ceci mérite d'être mis en parallèle avec les traitements honteux que durent subir nos compatriotes qui se trouvaient en Allemagne lors de la mobilisation. Bien mieux neuf cents Allemands et trois cents Autrichiens dénués de ressources, afin d'être protégés contre toute manifestation hostile, furent hébergés dès le second jour de la mobilisation dans les bâtiments du lycée Condorcet. Ceux qui le voulurent furent conduits à la frontière et défrayés de tout jusque-là, les autres conduits dans des camps de concentration.

Un seul incident se produisit à la frontière belge et d'ailleurs par la faute seule des Allemands quittant la France.

C'était le premier jour, le samedi. Le rapide de Berlin quittait la gare du Nord avec un chargement de voyageurs allemands. Le train ne dépassait plus ce jour-là Jeumont, dernière gare française sur le réseau du Nord.

A cette gare-frontière les voyageurs durent descendre pour gagner à pied Erquelines, la première station belge, des porteurs français prirent les bagages. Pour effectuer le trajet il fallait suivre la Sambre et traverser un pont, la frontière est distante d'environ quatre-vingts mètres de ce dernier endroit.

Les Allemands, après avoir franchi le pont, se crurent en territoire belge et éprouvèrent le besoin de nous témoigner, à leur façon, toute

leur gratitude. Aussi crièrent-ils à pleins poumons et avec un ensemble parfait : « Vive l'Allemagne, à bas la France ! »

Que firent les porteurs ? La chose la plus simple du monde. Ils « balancèrent » avec non moins d'ensemble les bagages de ces peu délicats personnages dans la Sambre et cognèrent sur tous ceux qui leur tombaient sous la main. Ce fut une fuite éperdue qui fit bien rire les quelques Belges assistant à la scène.

*
* *

La soirée du 1er août.

La soirée du 1er août fut émouvante et digne. On venait d'apprendre par des éditions spéciales que l'Allemagne avait déclaré la guerre à la Russie, que la mobilisation générale de l'armée et de la flotte allemande était ordonnée, enfin que l'Empereur Guillaume avait, à Berlin, de son château, harangué théâtralement son peuple en invitant les hommes à se battre et les femmes à se rendre dans les églises. Mais ces nouvelles ne pouvaient surprendre personne.

Sur les boulevards, plusieurs cortèges d'étrangers défilèrent aux cris de « Vive la France ! » ayant en tête le drapeau de leur propre nation accolé au drapeau tricolore. Parmi les cortèges les plus nombreux, citons celui des Italiens, suivi par quatre mille jeunes gens, et celui des Belges comprenant deux mille personnes. Un cortège d'Alsaciens-Lorrains, de près de trois

mille hommes, précédé des drapeaux des deux provinces, fut longuement acclamé.

Aux alentours des gares l'animation était extraordinaire. Il suffira, pour s'en rendre compte, de se transporter à la gare de l'Est.

*
* *

La mobilisation commençant à minuit, tous les hommes convoqués à la première heure du premier jour pour se rendre dans les garnisons de l'Est devaient se trouver à la gare aux douze coups de minuit.

On ne saura jamais ce qu'il dut, dans l'intérieur des familles, se passer de scènes touchantes ou tragiques pendant les quelques heures qui s'écoulèrent entre l'affichage de l'ordre de la mobilisation générale et le départ des premiers appels. Non seulement il s'agissait d'une séparation très longue et que le hasard des batailles pouvait rendre définitive, mais songez à tous les intérêts matériels qui étaient en jeu. Pour des commerçants, des industriels arrachés tout à coup brutalement à leurs affaires que de soucis et d'inquiétudes, combien passèrent le temps dont ils pouvaient encore disposer à expliquer à leurs femmes ou à leurs jeunes enfants ce qu'il convenait de faire dans les jours qui allaient suivre, les commandes à livrer, les rentrées à effectuer, la surveillance à exercer, les amis que dans l'embarras on pourrait utilement consulter. La femme ou le jeune homme prenaient des notes, essayaient de tout bien comprendre, de façon à ce que le

mobilisé partît la tête en repos. « Et puis, si j'ai oublié quelque chose, je t'écrirai ! » Beaucoup de ceux qui allaient partir écrivirent leur testament, d'autres livraient à leur femme ou à leurs proches des secrets qu'ils avaient jusque-là jalousement gardés : leur véritable situation commerciale, la formule de la fabrication de tel produit, le mot ou le numéro du coffre-fort, l'adresse de la banque où étaient déposées les valeurs économisées.

La Chambre des Notaires de Paris avait décidé que les non-mobilisés d'entre eux géreraient les études de leurs confrères plus jeunes. Beaucoup de ces derniers faisant passer l'honneur professionnel avant les affections familiales passèrent ces dernières heures avec le collègue qui allait s'occuper désormais de leurs propres clients.

Dans les petits ménages et même dans des ménages plus aisés dont la guerre supprimait sans espoir les ressources ordinaires, on compta l'argent qui restait et bien des discussions héroïques eurent lieu où chacun s'efforçait de lutter de générosité et de laisser à l'autre la plus grosse part. Même là où il n'y avait pas de quoi vivre plus de quelques jours, la femme souriait vaillamment : « Je travaillerai et puis sois tranquille, le gouvernement ne nous laissera pas mourir de faim. » On sait, en effet, qu'une indemnité quotidienne a été accordée à toutes les femmes des mobilisés.

Certains départs furent particulièrement déchirants. D'abord les mobilisés dont la famille était en vacances à la mer, à la montagne, chez

des parents de province et qui devaient ainsi s'en aller, peut-être pour toujours, sans un dernier baiser, une ultime recommandation. Nous savons un Alsacien dont la famille villégiaturait chez des parents près de Strasbourg et qui était mobilisé dès la première heure. Quelle dut être son angoisse ! Et de fait les siens ne revinrent en France qu'au bout de trois mois de cruelles souffrances.

Plus pénible encore fut le départ de ceux qui devaient quitter, sans une seconde de répit, un père, une mère, une femme, un enfant dangereusement malade, un être chéri qui venait d'expirer et dont ils ne pourraient même accompagner la dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure. Dans la première semaine d'août, 645 décès de personnes domiciliées à Paris furent enregistrés dans les mairies. Pour combien d'entre eux des mobilisés durent s'en aller laissant ceux qu'ils aimaient en pleine agonie !

Néanmoins un grand nombre de mobilisés devancèrent le moment fixé. A partir de 9 heures du soir, tantôt par groupes, tantôt accompagnés de leur famille et d'amis, les mobilisés de l'Est débouchent des boulevards Sébastopol et de Strasbourg, du boulevard Magenta, rue du Faubourg-Saint-Martin, rue du Faubourg-Saint-Denis, rue de Chabrol. Toute la nuit, sans arrêt, ce sera un flot montant qui viendra s'engouffrer derrière les grilles qui séparent la cour intérieure de la gare de l'Est de la rue de Strasbourg. C'est avant de franchir les grilles gardées par des sergents de ville que les mobilisés

doivent se séparer de ceux qui les ont accompagnés. L'instant est rude pour ceux qui partent comme pour ceux qui restent, aussi beaucoup le brusquent : un serrement de main, un dernier baiser, puis une recommandation : « Tu m'écriras vite. — Bonne santé. — Et toi, bon courage ! » Et l'homme franchit résolument la grille sans tourner la tête.

*
* *

Derrière cette grille disparaissent en même temps toutes les distinctions sociales. De ces réservistes, les uns sont arrivés en autos de maître, d'autres en taxi, d'autres plus modestement en métropolitain ou à pied. Maintenant, dans la cour de la gare, tous sont immédiatement canalisés entre des barrières de bois qui les conduisent jusqu'au quai où les attend le train à destination de la garnison. De grandes pancartes portant inscrits les noms des destinations : Belfort, Toul, Nancy, Lunéville, Saint-Dié, etc... évitent toute erreur.

Les voici maintenant dans les wagons : compartiments de 3e classe ou encore wagons à marchandises où des bancs ont été disposés. Là le bourgeois coudoie l'ouvrier, l'employé, le patron ; bien mieux, tel qui commande dans la vie ordinaire devient ici simple soldat de seconde classe, alors que le modeste commis va arborer ses galons de sous-officier. Tout de suite, une parfaite camaraderie s'établit avec la meilleure humeur : on s'arrange pour passer la nuit,

ceux qui ont emporté des provisions en offrent à ceux qui n'en ont pas.

Et toujours aux alentours de la gare des milliers d'hommes arrivent. Que l'on songe que dans la nuit du 1er au 2 août, de minuit à 5 heures du matin, la Compagnie de l'Est a expédié de Paris 130 trains militaires !

Mêmes scènes, avec moins d'affluence cependant, à la gare du Nord avec les réservistes du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme ; à la gare des Batignolles avec les mobilisés de Normandie ; à la gare Montparnasse avec les mobilisés de Bretagne ; à la gare d'Orléans avec les mobilisés de la Touraine et de la Gironde ; à la gare du P.-L.-M. avec les mobilisés de la Bourgogne, du Lyonnais et du Midi.

A la gare du Nord, on remarque un grand nombre de Belges rentrant en hâte dans leur pays pour répondre à l'ordre de mobilisation.

Cependant, dans les églises qui restèrent ouvertes toute la nuit, des hommes se pressent en théories silencieuses. Ils viennent dire une dernière prière, déposer un cierge, se confesser, communier, et parfois le prêtre qui leur a donné l'absolution ou l'hostie quitte l'église avec eux pour se rendre lui aussi à la gare où l'appelle le même ordre.



Le dimanche 2 août, premier jour de la mobilisation, Paris continua à présenter le même aspect caractéristique : sur les grandes voies,

à peu près vides de voitures et de tramways, circulaient à toute vitesse des camions automobiles conduits par des militaires et acclamés sur leur parcours. Le flot des mobilisés continuait de se diriger vers les gares, pendant que des cortèges d'étrangers parcouraient nos principales voies, acclamant la France et brandissant des pancartes où leurs compatriotes étaient invités à s'enrôler d'urgence. On vit ainsi tour à tour passer en cortèges séparés, des Turcs, des Belges, des Hollandais, des Italiens, des Américains, des Grecs, des Alsaciens-Lorrains, des Roumains, même des Israélites qui portaient un drapeau avec cette inscription en hébreu et en français: « Juifs, venez servir la France. »

Le premier jour de la mobilisation.

Ce mouvement magnifique de solidarité internationale et de sympathie étrangère devait procurer à la France l'effectif d'un corps d'armée.

Nous avons dit que l'on trouvait difficilement des voitures. Certains cochers et chauffeurs, heureusement peu nombreux, imaginaient de profiter de la situation pour augmenter leurs tarifs. Ils demandaient jusqu'à 5 et 10 francs pour conduire un mobilisé à la gare de départ. Mal leur en prit la plupart du temps, il suffisait que le client discutât pour qu'un rassemblement hostile se formât aussitôt et que le cocher fût vigoureusement houspillé, et même passé à tabac.

La Chambre Syndicale ouvrière des cochers et chauffeurs fit immédiatement apposer dans les

dépôts et sur les murs de Paris l'affiche suivante :

« A travers la crise que nous traversons, la Chambre Syndicale des Cochers et Chauffeurs croirait manquer à son devoir si elle n'invitait pas ses adhérents à transporter le public aux conditions et tarifs habituels.

« Cochers et Chauffeurs :
« *Marchez tous au tarif !* »

D'autre part spontanément des services gratuits se sont organisés pour transporter les mobilisés. Des automobiles de maître, conduites par leur propriétaire, des tapissières circulent décorées de drapeaux et arborent l'inscription : « Gratuit pour les mobilisés. » Ceux-ci n'ont qu'à monter, on les conduit immédiatement à destination.

Signalons aussi quelques cochers et chauffeurs qui refusent de recevoir le paiement de la course quand ils ont transporté un mobilisé.

Le Métropolitain et le Nord-Sud fonctionnent jusqu'à 5 heures du soir, mais, à partir de ce moment, la circulation sur la plupart des lignes doit être arrêtée par suite du grand nombre d'employés mobilisés qui abandonnent le travail.

*
* *

Un peu naïvement le public s'imaginait volontiers que dès le premier jour de la mobilisation de gros événements militaires se produi-

raient. Aussi les nouvelles les plus fantastiques circulent-elles : une grande bataille a eu lieu près de la frontière alsacienne, notre flotte s'est rencontrée dans la mer du Nord avec la flotte allemande qui venait bombarder nos côtes. Mais le succès est pour l'acte follement héroïque d'un aviateur français qui, pour détruire un Zeppelin, serait passé au travers du monstre gigantesque avec son aéroplane. Avec un luxe et une précision de détails étonnants, l'anecdote qui n'existe que dans l'imagination des narrateurs, se répand et est connue aux quatre coins de Paris où elle excite une admiration générale. Pendant la durée de la guerre, il existera même des gens crédules qui tiendront l'histoire pour authentique et vous confieront que, si le gouvernement ne l'a pas confirmée, c'était pour permettre à d'autres aviateurs de détruire de la même façon les Zeppelins restants.

Dans la réalité, on sait qu'il n'y eut le 2 août à la frontière que quelques escarmouches entre patrouilles. L'unique fait intéressant fut l'envahissement du Grand-Duché de Luxembourg par l'armée allemande.

*
* *

Le sac des maisons austro-allemandes.

De 9 heures du soir à 2 heures du matin se produisirent dans divers quartiers de Paris des manifestations violentes que toute la presse, sans distinction de parti, réprouva le lendemain.

Les patrons des magasins et cafés autrichiens ou allemands des grands boulevards avaient eu l'idée, à l'annonce de la mobilisation, de faire clore leurs devantures par de fortes planches de chêne de façon à se protéger contre des manifestations possibles. Ces précautions, qui avaient le tort d'être trop apparentes pour ne pas devenir en quelque sorte provocantes, causèrent leur perte.

Dès le samedi soir les passants remarquaient ces fortifications, s'en étonnaient d'abord, puis dès qu'ils en avaient compris la raison : « Nous prend-on pour des pillards et des voleurs ? » était l'exclamation qui revenait à chaque minute. D'autres passants s'amusaient à donner des coups de poing ou de canne dans ces barricades improvisées.

A vingt-quatre heures de distance le public devint furieux, les esprits s'échauffèrent, des conciliabules animés se tinrent devant les boutiques en question. Et, vers 9 heures du soir, le dimanche, des groupes d'hommes et de jeunes gens de toute condition apparurent portant des madriers dont ils se servirent comme de catapultes contre les palissades allemandes et autrichiennes. Citons parmi les magasins d'abord attaqués : boulevard des Italiens, la maison Klein, objets d'art et maroquinerie ; la Cristallerie de Karlsbad ; la maison H. Appenrodt, comestibles et restaurant ; boulevard Montmartre, le café Trémois. La police étant occupée soit aux abords des gares, soit à la surveillance des établissements publics, ne put intervenir que lorsque ces manifestations prirent un caractère d'émeute.

Car bientôt d'autres groupes se formèrent et parcoururent le centre de Paris : la brasserie Pschorr, boulevard de Strasbourg, les brasseries Zimmer, rue Blondel et place du Châtelet, la Grande Taverne, rue du Faubourg-Montmartre, la Brasserie Bavaroise, rue Notre-Dame de Lorette, pour ne citer que ces établissements, furent saccagées, dévastées, pillées. Car, derrière les manifestants, arrivaient les voleurs qui emportaient les bouteilles de liqueur, l'argenterie, jusqu'aux serviettes.

Mais les manifestants en voulaient surtout à la Société Maggi (fabrique de bouillon concentré et centre laitier important), accusée si souvent au cours de ces dernières années, notamment par le journal l'*Action Française*, de masquer une vaste entreprise d'espionnage allemand. Ces manifestants se rendirent tout d'abord 6, place de l'Opéra, où se trouvait le siège de la Société et, se trompant, voulurent pénétrer dans l'immeuble par l'entrée particulière du journal l'*Écho de Paris*. Mais ils reconnurent leur erreur et se rendirent au laboratoire de la Société Maggi, rue Rochechouart, d'un accès plus facile. Là tout fut détruit, puis divers groupes se formèrent pour aller faire subir le même sort aux nombreux dépôts de lait que la Société possédait dans chaque quartier. Et pendant ce temps courait dans le public une nouvelle dont l'extravagance séduisait aussitôt l'imagination populaire : Maggi, quoique mort depuis un an, avait été arrêté à la frontière, au moment où il portait en Allemagne 60 millions d'or français, certains ajoutaient même, dans ses poches !

Avons-nous besoin de dire que rien ne saurait excuser de tels actes, qui n'ont aucun rapport avec le boycottage systématique et réfléchi — nécessaire celui-là — des produits des nations ennemies. Et puis que d'erreurs regrettables furent commises ! Ainsi la Grande Taverne entièrement saccagée et pillée appartient à une société française. Au moment où l'on détruisait tout chez lui, le directeur, M. Prudhon, avait rejoint le 12e territorial à Amiens où il est capitaine.

*
* *

Ces manifestations s'étaient déroulées dans la nuit du dimanche au lundi, or, dès le lundi matin, la capitale se parait spontanément de drapeaux tricolores, comme jamais elle ne le fit en aucun jour de fête. Sur chaque boutique, à chaque étage, se dressait le drapeau national, attestant que l'occupant était bien français.

De plus les commerçants prenaient la précaution d'informer le public de leur nationalité, souvent même d'en fournir des preuves irrécusables.

Ainsi Dick, tailleur, passage des Panoramas, apposait sa carte d'électeur à sa devanture; Yarf, le tailleur de la rue Montmartre, révélait qu'il s'appelait en réalité Fray et qu'il avait retourné son vrai nom; Roddy, le chemisier du boulevard des Italiens, rappelait qu'il était médaillé de 1870; M. Kepta, joaillier, boulevard des Capucines, prouvait qu'il était russe en affichant son passeport.

Le tailleur Mazella, boulevard Poissonnière, fait savoir que son nom est français-algérien.

« Tous les Mazella, ajoute-t-il, sont français ; deux Mazella sont dans l'Est comme officiers de réserve. Les autres : Jean Mazella est sergent à Toul, Salvador Mazella sergent à Châlons, Joseph Mazella sergent à Châlons, Georges Mazella sous-lieutenant à Verdun, Raphaël Mazella sous-lieutenant au 23e dragons. »

La chapellerie Delion est « de souche française ». Le patron et le gérant sont mobilisés, l'un à Saint-Denis, l'autre à Raon-l'Étape.

Le directeur du Magasin de Chaussures Maxim's, 18, boulevard Poissonnière, a eu l'idée originale de coller sur sa devanture une photographie de son fascicule de mobilisation.

Le bar automatique, au coin du boulevard des Capucines et de la place de l'Opéra, annonce : « Cette maison est belge, mais son directeur, M. Fauchois, est parti à Lisieux, rejoindre le 20e territorial. »

Bradley, tailleur, 32, boulevard des Italiens, annonce : « Je suis sujet anglais, mon personnel uniquement français est parti pour la guerre : Vive la France ! »

La maroquinerie Isakoff, du boulevard de la Madeleine, a pour directeur le capitaine Bonnet du 35e territorial à Épinal.

M. Bridet, directeur de l'Hôtel de Bade, est français, il le prouve en affichant sa carte d'électeur.

La brasserie Zimmer, rue Blondel, qui fut très endommagée, donne les noms de son Conseil d'Administration : M. Baillif, président du

Touring-Club de France; son fils, officier de réserve; M. Falk dont le fils est officier de réserve; M. Chailly dont le gendre est mobilisé; M. Cahen qui a deux fils mobilisés; M. Meten, agent de la Compagnie Frayssinet de Marseille. Le directeur de la brasserie de Suatton, né en Haute-Savoie, a ses deux fils mobilisés.

Signalons quelques autres inscriptions qui se retrouvent fréquemment : Maison française ; Patron et personnel mobilisés, vive la France ! Le patron mobilisé met son établissement sous la protection du public ; Patron mobilisé, maison fermée, réouverture après la victoire ; Maison fermée, le patron est parti combattre les Allemands.

D'autres maisons restées ouvertes annoncent qu'elles feront des remises aux mobilisés ou qu'elles verseront dix pour cent de la recette à la Croix-Rouge.

*
* *

Le vide produit à Paris par le départ des mobilisés et aussi dans beaucoup de cas de leurs femmes et enfants se rendant près de leurs parents de province, commence à se faire sentir dès cette journée du 2 août pour s'accentuer encore davantage pendant les jours suivants. Les passants deviennent rares; sur dix boutiques, cinq, parfois davantage, sont closes.

Les théâtres et cafés-concerts sont tous fermés. Seule la Comédie-Française a affiché encore le 1er août la pièce nouvelle de M. Tristan Bernard : *Le Prince Charmant*, qui réalise

249 francs de recette. Elle ferme ses portes le dimanche soir après une représentation du *Voyage de M. Perrichon,* qui a produit 454 francs.

Notons ici, en passant, la différence entre l'état d'esprit du public parisien de 1870 à 1914. Le 9 août 1870, alors que nous avions déjà subi les défaites de Wissembourg et de Frœschviller, l'Opéra donnait *La Muette de Portici;* l'Opéra-Comique, *Lalla-Rouckh ;* la Gaieté, *La Chatte Blanche* et les Variétés, *Les Brigands.*

*
* *

Dans la journée du 3 août, une grande affiche blanche annonçait la proclamation de l'état de siège dans toute la France et pour la durée de la guerre.

*
* *

En dehors de la mobilisation quatre événements dominent l'histoire des premiers jours de la guerre : ce sont par ordre chronologique la neutralité de l'Italie, le rappel des ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, la violation du territoire belge par l'Allemagne, l'entrée de l'Angleterre à nos côtés dans le conflit, la séance des Chambres françaises. L'après-midi du lundi 3 août le gouvernement communiquait à la presse la note suivante :

« Le prince Ruspoli, chargé d'affaires de l'ambassade d'Italie, a rendu visite ce matin à M. René Viviani et lui a notifié officiellement la déclaration de neutralité de l'Italie. Cette

déclaration a été publiée en Italie dans la journée.

« Le président du Conseil a remercié avec émotion le représentant du gouvernement italien et s'est félicité de ce que les deux sœurs latines, qui ont même origine, même idéal, tout un passé de gloire commune, ne soient pas opposées.

« M. René Viviani a aussitôt prié M. Barrère, notre ambassadeur à Rome, de se faire, auprès du gouvernement italien, l'interprète du gouvernement français. »

Cette nouvelle, bien qu'escomptée en raison de l'attitude de la presse italienne, fut accueillie avec joie par le public. Elle rendait disponibles les corps d'armée de la Savoie, du Dauphiné, des Alpes-Maritimes et surtout nos admirables chasseurs alpins qui allaient jouer un rôle si glorieux dans la défense de notre frontière de l'Est ; de plus, dans la Méditerranée, les flottes anglo-françaises n'ayant plus en face d'elles que la flotte autrichienne, jouissaient d'une supériorité écrasante.

*
* *

Le départ des ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie.

L'Allemagne avait déjà commis des actes d'hostilité envers la France : coupé la voie ferrée à Montreux-Vieux, saisi des locomotives de la Compagnie de l'Est, fait des incursions armées sur notre territoire ; et pourtant son ambassadeur était encore à Paris.

Bien mieux, le dimanche soir, 2 août, premier jour de la mobilisation, M. de Schœn avait été dîner dans un restaurant connu avec des amis et s'était ensuite promené sur les grands boulevards. Cette étrange attitude semblait prouver qu'il cherchait à provoquer un incident ; en tout cas le gouvernement fit savoir à l'ambassadeur que, dans les circonstances actuelles, mieux valait qu'il s'abstînt de paraître en public.

Le 3 août, M. de Schœn est toujours à Paris ; mais nombre de malles prêtes au départ ont été descendues dans la cour de l'Ambassade, 78, rue de Lille. Enfin, à 6 h. 45 du soir, l'ambassadeur va trouver M. Viviani et lui remet cette lettre :

« Monsieur le Président,

« Les autorités administratives et militaires allemandes ont constaté un certain nombre d'actes d'hostilité caractérisée commis sur le territoire allemand par des aviateurs militaires français. Plusieurs de ces derniers ont manifestement violé la neutralité de la Belgique, survolant le territoire de ce pays ; l'un a essayé de détruire des constructions près de Nesel, d'autres ont été aperçus sur la région de l'Eiffel, un autre a jeté des bombes sur le chemin de fer près de Karlsruhe et de Nuremberg.

« Je suis chargé et j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence qu'en présence de ces agressions, l'Empire allemand se considère en état de guerre avec la France, du fait de cette dernière puissance.

« J'ai en même temps l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que les autorités allemandes retiendront les navires marchands français dans les ports allemands, mais qu'elles les relâcheront si, dans les quarante-huit heures, la réciprocité complète est assurée.

« Ma mission diplomatique ayant ainsi pris fin, il ne me reste plus qu'à prier Votre Excellence de vouloir bien me munir de mes passeports et de prendre les mesures qu'elle jugera utiles pour assurer mon retour en Allemagne, avec le personnel de l'Ambassade, ainsi qu'avec le personnel de la Légation de Bavière et du Consulat général d'Allemagne à Paris.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Signé : « Schœn ».

M. Viviani sut répondre à ces griefs imaginaires avec le calme et la dignité qui convenaient à la situation. C'est au contraire l'Allemagne qui, sans provocation de notre part, a, la veille, en trois points différents, violé notre frontière, à Cirey, à Longwy et à Delle.

A 10 h. 10 du soir, M. de Schœn et le personnel de l'ambassade quittaient la capitale par la gare du Bois de Boulogne. Un train spécial composé de cinq voitures et d'un wagon-salon avait été mis à sa disposition. Les bagages de l'ambassadeur et de sa suite, des malles énormes et d'un luxe éclatant, portaient en grandes lettres les mots : de Schœn, ambassadeur d'Allemagne.

En arrivant sur le quai, M. de Schœn trouva devant la portière de son wagon-salon M. William Martin, chef du protocole, venu pour le saluer. Cette ultime entrevue fut d'une froideur remarquable, bien que l'ambassadeur ait paru mettre un certain empressement à serrer la main de M. William Martin.

Par la grande ceinture, le train gagna la ligne du Nord et traversa la frontière belge pour se diriger sur Berlin par Jeumont et Namur.

*
* *

Le départ de M. de Szecsen, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, eut lieu beaucoup plus tard, le 12 août. Il fallut que notre gouvernement, pour mettre fin à une situation dont la presse commençait avec raison à se plaindre, envoyât une note comminatoire à ce diplomate exigeant des explications sur la participation de troupes autrichiennes aux mouvements allemands sur la frontière d'Alsace pour que M. de Szecsen se décidât à réclamer ses passeports. La présence de ce représentant d'une puissance ennemie pendant la période la plus active de notre mobilisation avait revêtu en effet un caractère particulièrement choquant.

M. de Szecsen partit par la gare du Bois de Boulogne dans les mêmes conditions que M. de Schœn, mais il quitta la France par Vintimille, traversant l'Italie pour se rendre en Autriche. En passant la frontière il adressa une dépêche au protocole pour remercier le gouver-

nement des attentions dont lui et son personnel avaient été entourés.

*
* *

Comment ne pas mettre en parallèle la façon grossière dont les Allemands en usèrent avec nos diplomates ?

M. de Schœn était arrivé le 4 août au matin en Allemagne. Ce n'est que le 6 août au matin que notre ambassadeur à Berlin, M. Jules Cambon, put quitter le territoire allemand. Il fut usé à l'égard de cet éminent diplomate de tels procédés que celui-ci, aussitôt arrivé à Copenhague et malgré son état d'extrême fatigue, voulut rédiger un rapport sur-le-champ à notre ministre des Affaires Etrangères.

Notre ambassadeur ayant exprimé le désir de partir par la Hollande et la Belgique, on lui opposa un refus et on lui offrit de partir par la Suisse ou par Copenhague. M. Jules Cambon choisit la Suisse.

Une heure après cette conversation, M. von Lanckren, ancien conseiller à l'ambassade d'Allemagne à Paris, vint le prévenir d'inviter son personnel à ne plus prendre ses repas dans les restaurants. Cette consigne était si stricte que le lendemain mardi M. Cambon eut besoin de recourir au ministre des Affaires Étrangères pour obtenir que l'hôtel Bristol envoyât des repas à l'Ambassade même.

Bientôt on prévenait M. Cambon qu'il n'était plus autorisé à partir par la Suisse, mais qu'il devait être dirigé sur Vienne.

Notre ambassadeur demanda alors l'assurance écrite que les autorités austro-hongroises avaient pris l'engagement de lui laisser continuer son voyage.

Et il se préparait à s'embarquer pour Vienne quand on vint lui annoncer que décidément il serait conduit au Danemark...

« Le voyage, dit le rapport officiel de M. Jules Cambon, s'est effectué avec une lenteur extrême. Nous avons mis plus de vingt-quatre heures pour gagner la frontière. Il a semblé qu'à chaque station on attendait des ordres pour repartir. Aux environs du canal de Kiel, la troupe a envahi nos wagons. On a fait fermer les fenêtres et les rideaux des voitures ; chacun de nous a dû se tenir isolé dans son compartiment avec défense de se lever et de toucher à ses sacs de voyage. Dans le couloir des wagons, devant la porte de chacun de nos compartiments maintenue ouverte, se tenait un soldat, le revolver au poing et le doigt sur la gâchette. Le chargé d'affaires de Russie, les femmes, les enfants, tout le monde a été soumis au même traitement.

« Je croyais tout terminé lorsque peu après le major Rhein Baden vint, un peu confus, m'annoncer que le train ne poursuivrait pas jusqu'à la frontière danoise si je ne payais pas le prix de ce train. Je m'étonnais qu'on ne me l'eût pas fait payer à Berlin et, qu'en tout cas, on ne m'eût pas prévenu. Je proposais de payer par un chèque sur une des plus grandes banques de Berlin, cette facilité me fut refusée. Avec le concours de mes compagnons je pus réunir en or la somme qui m'était demandée immédia-

tement et qui s'élevait à 3.611 marks 1/5, soit environ 5.000 francs au taux actuel du change. »

Après ce dernier incident M. Cambon put enfin arriver à la frontière où un train spécial envoyé par le gouvernement danois l'attendait. Nous devons ajouter que le paiement du train réclamé à M. Cambon souleva une telle indignation dans le monde diplomatique que le gouvernement allemand dut faire rendre l'argent à M. Cambon par l'entremise de l'ambassadeur d'Espagne à Berlin.

Nos consuls résidant en Allemagne furent plus maltraités. M. de France de Tersant, vice-consul de France à Francfort-sur-le-Mein, dut voyager stores baissés, portières fermées, par une chaleur étouffante, côte à côte avec un agent porteur d'un revolver chargé. Il mit 33 heures à parcourir 300 kilomètres. Mme de France de Tersant, bien que partie le 31 juillet, par conséquent avant la déclaration de guerre, eut ses bagages confisqués à Metz et dut continuer son voyage en voiture. A Novéant, le cocher refusa de la conduire plus loin et il fallut qu'un paysan lui prêtât une brouette pour qu'elle pût porter son jeune enfant jusqu'à notre frontière.

M. Abéric Neton, consul général de France à Dusseldorf, ne put emporter qu'une petite valise et fut placé, au milieu de recrues qui ne cessèrent de l'insulter, dans un compartiment de troisième classe. A Cologne, il dut subir une visite en règle et se dévêtir entièrement. Comme il protestait excipant de sa qualité diplomatique, l'officier

qui dirigeait la fouille répondit : « Vous en verrez bien d'autres. »

M. Armez, consul de France à Stuttgart, eut sa correspondance décachetée à partir du 25 juillet. Autorisé à partir le 3 août, il fut l'objet dans son wagon d'une scène inouïe. Injurié par les voyageurs et frappé, il eut les épaules et la tête meurtries, sa montre fut cassée.

Enfin, il nous faut parler de l'odyssée des deux convoyeurs français qui accompagnèrent dans son train spécial jusqu'à Berlin M. de Schœn, ambassadeur d'Allemagne, et sa suite de 108 personnes.

A Berlin, ils furent emmenés au poste malgré les protestations de l'attaché de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris qui les accompagnait et frappés à coups de poing. Puis ils furent consignés dans leur train, gardés à vue par des factionnaires fusils chargés.

Leur voyage dura une semaine entière pour arriver jusqu'à Constance d'où une locomotive suisse pilota le train jusqu'à la frontière française. Pendant cette semaine, ces malheureux durent subir les pires avanies et plusieurs fois se priver de toute nourriture en raison du prix exorbitant qui leur était réclamé.

*
* *

A la fin de la journée du 3 août, décidément fertile en graves événements, Sir Edward Grey, secrétaire d'État aux Affaires Étrangères de la Grande-Bretagne, faisait à la Chambre des Communes la déclaration suivante :

« Dans le cas où l'escadre allemande franchirait le détroit ou remonterait la mer du Nord pour doubler les Iles Britanniques dans le but d'attaquer les côtes françaises ou la marine de guerre française et d'inquiéter la marine marchande française, l'escadre anglaise interviendrait pour prêter à la marine française son entière protection, de sorte que, dès ce moment, l'Angleterre et l'Allemagne seraient en état de guerre. » *(Applaudissements répétés et prolongés.)*

Au moment même où cette loyale déclaration était faite, l'armée allemande pénétrait sur le territoire belge à Gennunerich dans la région de Verviers, ce qui provoquait le lendemain 4 août un appel du roi Albert à l'Angleterre, à la France et à la Russie comme garantes de la défense de son territoire ainsi qu'un ultimatum de l'Angleterre à l'Allemagne invitant cette dernière puissance à faire quitter à ses troupes le territoire belge le soir avant minuit. On sait que l'Allemagne poursuivit son plan d'invasion et que l'Angleterre, par suite, commença immédiatement son action militaire.

*
* *

La séance du 4 août.

Par une coïncidence singulière, la séance des Chambres eut lieu le 4 août, date déjà célèbre dans l'histoire de France. Députés et sénateurs restent soumis à la mobilisation, comme les autres citoyens, mais il leur est accordé d'office un

sursis de sept jours, afin de leur permettre de voter les crédits et de donner au gouvernement, par le vote de diverses lois, les pouvoirs nécessaires à la bonne marche des affaires publiques.

Le pays, absorbé par les préoccupations extérieures, avait cependant les yeux tournés, ce jour-là, vers le Parlement d'où allaient sortir des paroles réconfortantes. L'affluence était considérable, dès midi, aux abords de la Chambre et du Sénat, et de pauvres diables, venus pour faire la queue, vendirent leur place jusqu'à 15 et 20 francs aux amateurs de la tribune publique. Près du Palais-Bourbon une foule anxieuse, mais calme et digne, se pressait sur les quais, dans les rues avoisinantes, attendant des nouvelles, saluant au passage nos officiers, nos soldats.

A 3 heures moins quelques minutes, quand M. Deschanel, président de la Chambre des Députés, traverse en habit, selon la tradition, la salle des pas perdus pour gagner la salle des séances, les honneurs sont rendus par une compagnie de zouaves, et députés et journalistes présents crient : « Vive la France ! »

Dans les tribunes et les galeries, c'est le public des grands jours. Dans la tribune des anciens députés figurent quelques députés en exercice qui, ayant revêtu déjà l'uniforme, n'ont pas le droit de siéger dans la salle des séances. Dans la tribune diplomatique on remarque au premier rang M. Alexandre Iswolsky, ambassadeur de Russie, visiblement ému ; le baron K. Ishii, ambassadeur du Japon ; M. R. Tesnitch, ministre

de Serbie ; le baron Guillaume, ministre de Belgique. Notons encore la présence du marquis de Villa-Urutia, ambassadeur d'Espagne ; des ministres de Suède, Norvège, Danemark, Brésil, Perse. Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, n'a pu venir, retenu par d'impérieux devoirs, car, à la même heure, à Londres, le Parlement britannique est également réuni.

Dans l'hémicycle tous les bancs sont au complet, sauf celui de Jaurès, à l'extrême-gauche, que ses collègues ont laissé intentionnellement vide. A l'extrême-droite, on remarque le baron de Mackau, le vénérable doyen de la Chambre, seul survivant du Corps législatif du second Empire, et qui assista en cette qualité, le 15 juillet 1870, à la séance où fut annoncée la première guerre franco-allemande.

On sait que nos législateurs ont l'habitude déplorable de travailler dans le désordre et le brouhaha. La plupart du temps, il est impossible de saisir ce qui se passe à la tribune. C'est encore au milieu des conversations que M. Deschanel ouvrit la séance et lut diverses communications ; mais, dès qu'il commença à prononcer l'éloge funèbre de M. Jaurès, chacun se tut et tous les députés, en silence, se levèrent spontanément. Désormais et jusqu'à la fin la séance allait garder un aspect majestueux et impressionnant, inoubliable pour les privilégiés qui y purent assister.

« Les adversaires de Jaurès, s'écria M. Deschanel, sont atteints comme ses amis et s'inclinent avec tristesse devant notre tribune en deuil. Mais que dis-je ? Y a-t-il encore des

adversaires ? Non, il n'y a plus que des Français, des Français qui depuis quarante-quatre ans ont fait à la cause de la paix tous les sacrifices et qui, aujourd'hui, sont prêts à tous les sacrifices pour la plus sainte des causes : le salut de la civilisation, la liberté de la France et de l'Europe. »

A ce passage les applaudissements éclatent de toutes parts et la Chambre vote l'affichage du discours.

M. Viviani, ministre des Affaires Étrangères, président du Conseil, monte alors à la tribune pour donner lecture d'un message du Président de la République fréquemment applaudi :

« Messieurs les Députés,

« La France vient d'être l'objet d'une agression brutale et préméditée, qui est un insolent défi au droit des gens. Avant qu'une déclaration de guerre nous eût encore été adressée, avant même que l'ambassadeur d'Allemagne eût demandé ses passeports, notre territoire a été violé. L'empire d'Allemagne n'a fait hier soir que donner tardivement le nom véritable à un état de fait qu'il avait déjà créé.

« Depuis plus de quarante ans, les Français, dans un sincère amour de paix, ont refoulé au fond de leur cœur le désir des réparations légitimes.

« Ils ont donné au monde l'exemple d'une grande nation qui, définitivement relevée de la défaite par la volonté, la patience et le travail,

n'a usé de sa force renouvelée et rajeunie que dans l'intérêt du progrès et pour le bien de l'humanité.

« Depuis que l'ultimatum de l'Autriche a ouvert une crise menaçante pour l'Europe entière, la France s'est attachée à suivre et à recommander partout une politique de prudence, de sagesse et de modération.

« On ne peut lui imputer aucun acte, aucun geste, aucun mot qui n'ait été pacifique et conciliant.

« A l'heure des premiers combats, elle a le droit de se rendre solennellement cette justice qu'elle a fait, jusqu'au dernier moment, des efforts suprêmes pour conjurer la guerre qui vient d'éclater et dont l'empire d'Allemagne supportera, devant l'histoire, l'écrasante responsabilité. *(Applaudissements unanimes et répétés.)*

« Au lendemain même du jour où, nos alliés et nous, nous exprimions publiquement l'espérance de voir se poursuivre pacifiquement les négociations engagées sous les auspices du cabinet de Londres, l'Allemagne a déclaré subitement la guerre à la Russie, elle a envahi le territoire du Luxembourg, elle a outrageusement insulté la noble nation belge *(Vifs applaudissements unanimes)*, notre voisine et amie, et elle a essayé de nous surprendre traîtreusement en pleine conversation diplomatique. *(Nouveaux applaudissements unanimes et répétés.)*

« Mais la France veillait. Aussi attentive que pacifique, elle s'était préparée ; et nos ennemis vont rencontrer sur leur chemin nos vaillantes

troupes de couverture, qui sont à leur poste de bataille et à l'abri desquelles s'achèvera méthodiquement la mobilisation de toutes nos forces nationales.

« Notre belle et courageuse armée, que la France accompagne aujourd'hui de sa pensée maternelle *(Vifs applaudissements)*, s'est levée toute frémissante pour défendre l'honneur du drapeau et le sol de la patrie. *(Applaudissements unanimes et répétés.)*

« Le président de la République, interprète de l'unanimité du pays, exprime à nos troupes de terre et de mer l'admiration et la confiance de tous les Français. *(Vifs applaudissements prolongés.)*

« Étroitement unie en un même sentiment, la nation persévérera dans le sang-froid dont elle a donné, depuis l'ouverture de la crise, la preuve quotidienne. Elle saura, comme toujours, concilier les plus généreux élans et les ardeurs les plus enthousiastes avec cette maîtrise de soi qui est le signe des énergies durables et la meilleure garantie de la victoire. *(Applaudissements.)*

« Dans la guerre qui s'engage, la France aura pour elle le droit, dont les peuples, non plus que les individus, ne sauraient impunément méconnaître l'éternelle puissance morale. *(Vifs applaudissements unanimes.)*

« Elle sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée et qui sont aujourd'hui fraternellement assemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patrio-

tique. *(Vifs applaudissements prolongés et cris de : Vive la France.)*

« Elle est fidèlement secondée par la Russie, son alliée *(Vifs applaudissements unanimes)*; elle est soutenue par la loyale amitié de l'Angleterre. *(Vifs applaudissements unanimes.)*

« Et déjà de tous les points du monde civilisé viennent à elle les sympathies et les vœux. Car elle représente aujourd'hui, une fois de plus, devant l'univers, la liberté, la justice et la raison. *(Vifs applaudissements répétés.)*

« Haut les cœurs et vive la France! » *(Applaudissements unanimes et prolongés.)*

M. Viviani lit ensuite une communication du gouvernement rappelant les négociations diplomatiques qui viennent de se poursuivre, et établissant que jusqu'au bout la France a cherché obstinément à exercer une action pacifique.

Mais les actes hostiles de l'Allemagne ont forcé le gouvernement à prendre les mesures nécessaires de sécurité et à mobiliser.

« La mobilisation de l'armée russe, ajoute M. Viviani, se continue également avec une énergie remarquable et un enthousiasme sans restriction.

« L'armée belge, mobilisée à 250.000 hommes, se dispose à défendre avec une magnifique ardeur la neutralité et l'indépendance de son pays.

« La flotte anglaise est mobilisée tout entière et l'ordre a été donné de mobiliser l'armée de terre.

. . . .

« Nous avons consenti à la paix un sacrifice sans précédent en portant un demi-siècle silencieux à nos flancs la blessure ouverte par l'Allemagne.

« Nous en avons consenti d'autres dans tous les débats que, depuis 1904, la diplomatie impériale a systématiquement provoqués soit au Maroc, soit ailleurs, aussi bien en 1905 qu'en 1906, en 1908 qu'en 1911.

. . . .

« Inutiles sacrifices, stériles transactions, vains efforts, puisqu'aujourd'hui, en pleine action de conciliation, nous sommes, nos alliés et nous, attaqués par surprise. »

. . . .

Voici la péroraison du très clair et très beau discours de M. Viviani :

« Ce qu'on attaque, Messieurs, nous le déclarons très haut, c'est cette indépendance, cette dignité, cette sécurité que la Triple Entente a reconquise dans l'équilibre de la paix.

« Ce qu'on attaque, ce sont les libertés de l'Europe dont la France, ses alliés et ses amis sont fiers d'être les défenseurs.

« Ces libertés, nous allons les défendre, car ce sont elles qui sont en cause et tout le reste n'a été que prétextes.

« La France injustement provoquée n'a pas voulu la guerre ; elle a tout fait pour la conjurer. Puisqu'on la lui impose, elle se défendra contre

l'Allemagne et contre toute puissance qui, n'ayant pas fait encore connaître son sentiment, prendrait part, aux côtés de cette dernière, au conflit entre les deux pays.

« Un peuple libre et fort qui soutient un idéal séculaire et s'unit tout entier pour la sauvegarde de son existence ; une démocratie qui a su discipliner son effort militaire et n'a pas craint, l'an passé, d'en alourdir le poids pour répondre aux armements voisins ; une nation armée luttant pour sa vie propre et pour l'indépendance de l'Europe, voilà le spectacle que nous nous honorons d'offrir au témoin de cette lutte formidable qui, depuis quelques jours, se prépare dans le calme le plus méthodique. Nous sommes sans reproches, nous serons sans peur.

« La France a prouvé souvent, dans des conditions moins favorables, qu'elle est le plus redoutable adversaire quand elle se bat, comme c'est le cas aujourd'hui, pour la liberté et pour le droit. »

Une formidable salve d'applaudissements salue la fin de ce discours. Quand M. Viviani a parlé de la coopération de la Russie et de l'Angleterre tous les députés se sont tournés vers la tribune diplomatique et ont longuement applaudi.

Puis la Chambre adopte sans discussion divers projets de loi urgents déposés par le gouvernement. Les plus importants visent les crédits supplémentaires à ouvrir par décrets pour les besoins de la défense nationale, les allocations à accorder aux soutiens de famille,

la faculté pour le gouvernement de prendre les mesures propres à suspendre les effets des obligations commerciales ou civiles, l'amnistie des insoumis et déserteurs, le droit de réquisitions pour l'autorité militaire, l'augmentation de la faculté d'émission, avec cours forcés, des Banques de France et d'Algérie, etc.

Ces formalités accomplies, M. Viviani prononce une courte et vibrante allocution, il salue la France et tous les partis confondus aujourd'hui dans la religion de la Patrie :

« Élevons-nous, dit le Président du Conseil, à la hauteur des glorieux souvenirs de notre histoire ! Soyons tous debout et acclamons la France immortelle ! »

M. Deschanel ajoute quelques mots fort éloquents, « Vive la France notre mère ! s'écrie-t-il, Vive la République ! »

C'est sur ce double cri, répété d'enthousiasme par les députés et le public, que la séance est levée.

* * *

Au Luxembourg, la séance fut exactement semblable et les sénateurs montrèrent un enthousiasme aussi grand et aussi unanime que leurs collègues de la Chambre.

Désormais le rôle du Parlement était terminé. Le gouvernement et l'état-major général assumaient toutes les responsabilités.

*
* *

L'Allemagne a maintenant déclaré la guerre à la Russie et à la France, et n'a pas tenu compte de l'ultimatum de l'Angleterre concernant le respect de la neutralité de la Belgique. D'autre part, l'Angleterre, en son nom et au nom de la France, a déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie. L'irréparable est accompli et la plus formidable guerre qui ait jamais ensanglanté le monde va commencer.

*
* *

Veut-on savoir quels sont les liens de parenté qui relient entre eux les souverains des armées qui vont être aux prises ?

Le roi d'Angleterre, le tsar de Russie, l'empereur d'Allemagne sont cousins germains. La mère de Guillaume II, la princesse Victoria d'Angleterre, était, en effet, la sœur d'Édouard VII, père de George V, notre allié d'aujourd'hui. Celui-ci se trouve d'autre part le cousin germain du tsar par sa mère, la reine douairière Alexandra, princesse de Danemark et mère de l'impératrice douairière de Russie, veuve de l'empereur Alexandre III, Maria Feodorovna.

Le roi Albert de Belgique n'est le proche parent d'aucun de ces souverains. Il est allié de façon assez lointaine avec la maison royale d'Angleterre par la maison de Saxe-Cobourg et Gotha, à laquelle appartenaient son grand-père,

le premier roi des Belges, Léopold Ier, et le prince consort, époux de la reine Victoria et père d'Édouard VII. Il se rattache par sa mère à la maison des Hohenzollern, dont sont les rois de Prusse.

*
* *

Dans la rue. - La circulation. Drapeaux et brassards. - Passants et camelots.

C'est la première fois qu'une grande nation comme la France, une grande ville comme Paris, sont soumises du jour au lendemain à la disparition instantanée de presque tous les hommes valides de vingt à quarante-cinq ans. Faut-il rappeler qu'en 1870 l'armée française, à l'entrée en campagne, comprenait 250.000 hommes et que, si des engagements nombreux se produisirent par la suite, ceux-ci n'approchèrent jamais, même de très loin, du chiffre de 4 millions que représentent les effectifs totaux de 1914. Bien qu'à Paris aucune statistique certaine n'ait été établie sur ce point, on peut dire qu'entre le 2 et le 22 août plus de 300.000 hommes quittaient le bureau, l'atelier, les professions les plus diverses pour l'armée, soit comme mobilisés, soit comme engagés volontaires. Ajoutons à cela les Allemands et les Autrichiens, astreints à quitter Paris dès la première semaine de la mobilisation, et toutes les familles qui, par économie ou par prudence, préférèrent aller vivre en province, pendant la durée de la guerre.

Par suite l'aspect général de la capitale se trouve profondément modifié. Plus d'autobus, ceux-ci étant remplacés sur les grands boulevards, entre la Madeleine et la place de la République, par quelques voitures de courses et auto-cars qui font le service pour o fr. 20 et o fr. 30, sans grand succès d'ailleurs ; de rares lignes de tramways, dont le nombre augmentera par la suite, fonctionnent dans la première quinzaine d'août. Ce n'est pas que les voitures des tramways aient été réquisitionnées, comme les autobus, mais les conducteurs et encore plus les ouvriers techniques chargés des réparations et de l'entretien des voies manquent. Il faut en recruter de nouveaux dispensés de toute obligation militaire et les éduquer.

De même quelques lignes seulement du Métropolitain sont en service et encore les trains ne s'arrêtent-ils pas aux stations les moins importantes, toujours faute de personnel. Plus d'ascenseurs, ni d'escaliers mécaniques, ce qui fait gémir les gens âgés et mal portants.

Peu à peu la Compagnie du Métropolitain et les Compagnies de tramways de pénétration combleront en partie les vides en prenant, pour poinçonner et pour distribuer les billets, les femmes de leurs employés mobilisés.

Fiacres et taxi-autos sont rares, mais après les trois premiers jours de la mobilisation semblent suffire aux besoins de la population. Tant de Parisiens et de Parisiennes vont maintenant à pied par économie ! Cependant le nombre des voitures de louage est destiné à s'accroître ; vers la fin d'août quelques stations de voi-

tures se reformeront sur les grands boulevards et dans certaines voies importantes.

Le chemin de fer de ceinture, ce grand déversoir quotidien de la banlieue de Paris, n'a plus que des départs fort espacés et la durée du parcours est triplée ou quadruplée. On sait le flot pressé d'employés, d'ouvriers qui de 7 à 9 heures du matin en temps ordinaire sort de la gare Saint-Lazare et descend la rue du Havre, débordant la chaussée. Le torrent est maintenant devenu petite rivière et les trottoirs suffisent largement à contenir les derniers banlieusards persévérants.

Quelques chiffres fournis par la Compagnie Générale des Omnibus, le Métropolitain et le Nord-Sud, la Compagnie des Voitures de place, nous édifieront sur les modifications apportées dans la circulation.

Les autobus qui avaient transporté, du 1er janvier au 31 juillet 1914, 151.305.936 voyageurs n'existent plus ; quant aux tramways le nombre des voyageurs transportés, qui avait été en moyenne, depuis le début de l'année, de 14.400.000 par mois, est descendu à 9 millions en chiffres ronds. La Compagnie Générale Parisienne de Tramways, la plus importante après la Compagnie Générale des Omnibus, a vu ses recettes fléchir de 45 o/o.

Le trafic du Métropolitain prête à quelques observations intéressantes.

Le samedi 1er août, jour de la mobilisation, une affluence énorme de mobilisés emprunte le Métropolitain pour se rendre aux gares. La recette s'élève à 194.767 francs, dépassant celle

du 31 décembre 1913, et la ligne n° 5 qui dessert les gares de l'Est, du Nord, de Lyon, d'Orléans, de Montparnasse, a encaissé 36.406 francs, chiffre qu'elle n'avait jamais atteint. Sur l'ensemble du réseau, le dépassement, comparativement au jour de l'année précédente, fut de 50 o/o. Le mouvement se continue le dimanche 2 août, il est encore supérieur d'un tiers à celui du dimanche correspondant de 1913.

Mais le lundi 3 août commence la dépression du trafic, elle est de 20 o/o ; le mardi 4, de 46 o/o ; le mercredi 5, exactement de 50 o/o ; le dimanche suivant, elle dépasse 54 o/o, la recette totale étant tombée à 45.982 francs. Le samedi 15 août elle s'abaisse à 38.558 francs, c'est le chiffre le plus bas. Comparé à celui du 15 août 1913, il marque un déchet de 57 o/o. C'est qu'à ce moment-là, quatre-vingt-dix stations sont fermées au public sur cent cinquante ; en outre la durée du service se trouve réduite d'un tiers, puisqu'il commence à 7 h. 30 au lieu de 5 h. 30 et se termine à 19 h. 30 au lieu de minuit 30.

La diminution du trafic sur le Nord-Sud bien que réelle a été cependant beaucoup moins forte que sur le Métropolitain : 3.175.218 billets distribués en août 1914 contre 3.414.261 en août 1913. Cela doit tenir à la suppression des lignes d'autobus qui naguère concurrençaient directement le Nord-Sud.

Le nombre des voitures de place en circulation dans Paris est passé de 10.426 en août 1913 à 7.619 en août 1914 ; en septembre, la moins-value s'accentuera : 11.102 en septembre 1913

contre 5.930 en septembre 1914, soit une différence de 5.172. De ce fait les droits de stationnement perçus par la ville sur les voitures de place stationnant sur la voie publique ont été réduits de 800.000 francs sur les prévisions budgétaires de 1914.

*
* *

Les amateurs de la marche sont ravis. Il est possible à présent de faire du footing à Paris, de circuler à vive allure, de traverser prestement les chaussées. Et si les automobiles militaires vont à la troisième vitesse, leur nombre est assez restreint pour que l'on parvienne aisément à les éviter. Avant la mobilisation on ne pouvait à Paris que se promener, maintenant on peut marcher. De même pour la bicyclette, qui réapparaît dans les principales artères, et sur laquelle on voit circuler les personnalités les plus parisiennes, et même, privées de leurs automobiles réquisitionnées, nos Parisiennes les plus notoires.

*
* *

Sauf les voies où la circulation est d'habitude la plus dense et qui ont gardé forcément une certaine partie de leur animation coutumière, les rues de Paris sont presque solitaires et rappellent, chaque jour de semaine, les dimanches d'été où il fait très beau temps. Pour compléter l'illusion, combien de boutiques sont fermées : on en compte jusqu'à cinq, jusqu'à

dix à la suite les unes des autres. Et ce qui montre bien la difficulté réelle que les commerçants éprouvent à continuer leur négoce, c'est la cessation d'industries de première nécessité. Ne voyons-nous pas jusque dans les rues les plus fréquentées, les rues Montmartre et du Faubourg-Montmartre, par exemple, des restaurants, des boutiques de bouchers, d'épiciers, de charcutiers, de pharmaciens même, obstinément clos. Encore heureux que les drapeaux appendus à presque toutes les fenêtres donnent forcément aux rues un air de fête et égaient un peu l'aspect de Paris !

Signalons à ce propos l'apparition des drapeaux belges à côté des nôtres à un grand nombre de fenêtres, le 5 août et jours suivants, c'est-à-dire dès que l'on apprit l'attaque et l'héroïque résistance des forts de Liége. Répondant aux sentiments de la population, M. Adrien Mithouard, président du Conseil Municipal de Paris, et le préfet de la Seine décidèrent de pavoiser aux couleurs de Belgique l'Hôtel de Ville.

D'autre part le Conseil Municipal résolut de donner à la rue de Berlin, qui se trouve dans le 8e arrondissement, quartier de l'Europe, le nom de rue de Liége, et de changer le nom de l'avenue d'Allemagne en avenue Jean-Jaurès.

*
* *

Le public parisien est calme, paisible et préoccupé. De tous ces passants il n'en est pas un, il n'en est pas une qui n'ait dû se séparer

brusquement d'êtres chers et qui ne s'inquiète de leur sort.

Quand des personnes de connaissance se rencontrent, on entend toujours, pour peu que l'on prête l'oreille, les mêmes bouts de dialogue : « Où est votre frère ? — A Nancy, parti dès le premier jour, maintenant il est sans doute sur le front. Et votre mari ? — Lui est dans la territoriale, il garde un viaduc près de Dijon, pour le moment je suis tranquille. » Ou bien encore : « Avez-vous pu rentrer à temps ? — Moi je n'ai pas quitté Paris, j'ai vu dès le début que ça tournait mal, aussi, au lieu de partir en vacances, avons-nous attendu les événements. Et vous ? — Ne m'en parlez pas. Il a fallu revenir précipitamment d'Auvergne où nous villégiaturions chez des amis. Vingt heures de chemin de fer, debout dans un couloir sans rien à manger. Et pour surcroît de malheur, en arrivant à Orléans, notre malle égarée ; la retrouverons-nous jamais ? »

*
* *

A signaler l'affluence dans les mairies, aux premiers jours d'août, des citoyens pressés de se marier avant d'aller au feu et auxquels on accorde la dispense de publication des bans. Tantôt il s'agit de la régularisation de situations fausses, tantôt de l'accomplissement d'une simple parole donnée et que la fiancée se refuse courageusement à éluder. Dans les deux cas, l'acte est des plus honorables.

*
* *

Chacun dans les rues est très poli, cochers et camionneurs ne s'injurent plus, suivant une tradition séculaire, quand il faut que l'un d'eux cède le pas à l'autre. On est empressé à fournir le moindre renseignement utile. Ce mot de la petite midinette : « Ce que les hommes sont bien élevés dans le Métro depuis la mobilisation ! » est authentique et justifié.

*
* *

Les drapeaux arborés aux maisons ont donné l'idée aux particuliers de se pavoiser eux aussi, à leur manière. En dehors des réservistes de la territoriale, chargés de missions spéciales et qui pour tout uniforme portent au bras droit des brassards blancs poinçonnés de lettres et de numéros d'ordre, les employés des postes et télégraphes ont un brassard bleu, les fonctionnaires de la ville un brassard bleu et rouge, les employés des contributions et du ministère des Finances un brassard vert, ceux des autres administrations de l'État un brassard tricolore. Enfin les brassards de la Croix-Rouge sont légion et très supérieurs certainement au personnel de bonne volonté enrégimenté dans les hôpitaux militaires et annexes de la région de Paris. L'abus du brassard deviendra tel que divers arrêtés menaceront de contraventions, sans obtenir d'ailleurs de résultats sensibles, ceux qui les portent indûment.



Tout homme agit sagement en ne sortant que muni de pièces d'identité (carte d'électeur, livret de famille, livret militaire, etc.). Très souvent, en effet, des gardiens de la paix ou des gardes municipaux arrêtent les passants et les obligent à montrer leurs papiers, sous peine d'aller s'expliquer au commissariat de police. Ceci a pour but aussi bien de rechercher les Français n'ayant pas répondu à l'ordre de mobilisation que les Autrichiens et Allemands encore à Paris sans autorisation régulière de séjour.

Cette inquisition donne lieu parfois à quelques scènes vives, mais l'autorité a toujours le dernier mot. Mieux vaut, du reste, si l'on n'a sur soi aucune pièce convaincante, suivre le sergent de ville au poste sans murmurer, car, si l'on discute, un attroupement se forme vite et le bruit court parmi les badauds que l'on arrête un espion.



A certains moments, Paris, d'ordinaire si morne, s'anime singulièrement. C'est un régiment qui passe pour gagner la gare. Les hommes chantent, les yeux joyeux, le cœur en fête, fusils ou canons sont fleuris, et la population acclame les officiers qui saluent du sabre.



Puis, à des heures régulières, il se produit un grand remue-ménage : voici les éditions

spéciales des journaux. Le Ministère de la Guerre fait, au début des hostilités, cinq communiqués officiels par jour à la presse sur les opérations militaires : 10 heures du matin, 1 heure, 3 heures, 5 heures de l'après-midi, 11 heures du soir. Le communiqué de 11 heures du soir paraît dans les journaux publiés à la première heure de la matinée, mais les autres communiqués sont lancés, aussitôt imprimés, soit dans les journaux paraissant d'ordinaire l'après-midi, soit dans des éditions spéciales des journaux ne paraissant d'habitude que le matin. On voit même réapparaître des titres de journaux disparus depuis longtemps ou de nouveaux journaux comme *La Victoire,* à l'existence du reste éphémère.

Les Communiqués.

Pour chaque édition une nuée de camelots professionnels ou d'occasion, parmi ces derniers beaucoup de petits garçons et de petites filles, surgissent et hurlent en courant à travers les chaussées. Les manchettes sont énormes et de rédaction suggestive. La capture d'une patrouille de uhlans devient une victoire décisive, une escarmouche quelconque d'avant-garde prend l'allure d'une bataille rangée. Il faut des manchettes à tout prix pour attirer le client et forcer la vente. C'est ainsi qu'un journal, à la suite d'une victoire russe remportée à la frontière de la Prusse Orientale, annonçait triomphalement le 17 août : « Les Cosaques à cinq étapes de Berlin », et qu'un autre, ne trouvant, certain matin, aucun prétexte à gros titre, imagina celui-ci : « Vive la France ! »

Nulle note discordante, du reste, dans la presse, les opinions et les nuances politiques ont presque complètement disparu. Quand le Pape Pie X meurt à la fin d'août, *La Lanterne,* journal pour lequel l'anticléricalisme fut toujours un dogme sacré, déclare qu'il ne veut, en cette occasion, rien publier qui puisse blesser les catholiques actuellement au feu. Gustave Hervé, le directeur de la *Guerre Sociale,* oublie de même son farouche antimilitarisme d'antan et rédige des articles d'un patriotisme enflammé. A l'entrée des stations du Métropolitain, on peut voir les mêmes vendeurs offrir le monarchiste *Gaulois* et la très rouge *Guerre Sociale.*

L'unanimité de la presse parisienne pour approuver les mesures de défense prises par le gouvernement et pour faire appel à la concorde de tous les Français a été si marquée que le Président de la République a tenu à recevoir les directeurs des journaux et à leur exprimer, au nom du pays, ses vifs remerciements pour leur patriotique attitude.



Il nous faut dire également un mot de la physionomie nouvelle des journaux. De ceux du matin, seuls le *Figaro* et l'*Écho de Paris* paraissent sur quatre pages, tous les autres sont à deux pages ; des journaux de l'après-midi, le *Temps* seul a gardé ses quatre pages. Pendant les premiers jours la *Patrie* et la *Presse* ont paru même sur une demi-feuille, mais bientôt chaque numéro remplit une feuille entière.

Les annonces payantes ont presque totalement disparu ainsi que les romans-feuilletons ; suppression totale du Courrier des Théâtres et du Programme des Spectacles, tous deux désormais sans objet. Quant à la Revue des Cours de la Bourse, qui occupait largement une demi-page, elle est réduite à quelques lignes : cours du 3 o/o et 3 1/2 o/o, des obligations communales et Ville de Paris, plus quelques fonds d'États étrangers.

Ce n'est pas d'ailleurs sans difficultés que les directeurs des grands journaux parisiens arrivent à s'approvisionner de papier et à maintenir à effectif suffisant leurs équipes de typographes. Dans les petites villes de province, le problème devient parfois insurmontable et, la bonne entente présente aidant, amène des résultats imprévus. Ainsi les quatre journaux de Laon, se trouvant dans l'impossibilité de paraître chacun de son côté, se fondent, sans distinction d'opinion et pour la durée de la guerre, en un seul qui prend le nom de *Journal de Laon*. Une part du produit de la vente est répartie entre les familles des typographes et employés mobilisés ou réduits au chômage par suite de force majeure.

« Après l'épreuve, dit un avis commun aux lecteurs, chacun de nous reprendra sa personnalité politique, heureux d'avoir communié d'esprit et de cœur avec ses confrères. »

*
* *

Le régime des communiqués du Ministère de la Guerre presque à jet continu, bien que par-

tant d'un juste souci d'informer le public, est singulièrement énervant, puisque toutes les deux heures dans le milieu de la journée chacun attend d'autres nouvelles. Les éditions spéciales qui se vendent d'ailleurs fort bien surexcitent les Parisiens, les empêchent de penser à aucun travail sérieux, favorisent la flânerie et le chômage. Les paresseux ont toujours bonne raison pour rester dans la rue et attendre le prochain communiqué. Plus tard les communiqués seront réduits à deux par jour et ce sera fort sage.

*
* *

Les prophéties.

Les éditeurs qui ont eu l'idée de publier les prophéties relatives à la chute de l'empire d'Allemagne et à la destinée des Hohenzollern font des affaires d'or, car tout le monde achète leurs tracts.

Donnons à titre de curiosité les principales. Voici d'abord les prophéties d'Hermann, de Mayence et de Fiensberg.

A peu près ignorées en France, tous les Allemands les connaissent. Celles d'Hermann datent de l'an 1240. Elles comprennent cent vers latins dont l'auteur fut un moine du monastère de Lehnin, dans le Brandebourg. Elles retracent presque exactement, depuis le XIIIe siècle, l'histoire de la province de Brandebourg, de la Prusse et de l'Allemagne. Leur authenticité est certaine, des manuscrits en existant depuis cinq cents ans et les éditions en étant nom-

breuses. Les événements réalisés correspondent exactement aux vers successifs d'Hermann.

La race des Otton disparaît (1319). — Les héritiers collatéraux sont exclus de la succession (1324). — Le cloître de Chorin sera livré aux étrangers (1351). — L'empereur Charles VI vainc par ruse l'électeur (1373). — L'électeur de Brandebourg devient roi de Hongrie (1386). — Vols des biens d'églises, guerre civile (1386-1415). — Une race (les Hohenzollern) va régner sur le Brandebourg (Frédéric Ier, 1415). — Son nom proclamera la paix (Freiderich, riche en paix). — Le frère dépouille son frère de ses droits (1470). — Jean transporte à Berlin le siège du gouvernement (1490). — Une femme viendra et répandra une peste fatale jusqu'au onzième souverain (le luthéranisme fut introduit dans le Brandebourg par Élisabeth, reine ; le onzième souverain (1528) est Frédéric-Guillaume III qui fait cesser la persécution contre les catholiques...)

Nous négligeons d'autres prédictions non moins étonnantes pour arriver à l'époque présente. Après Guillaume Ier — qui aura un prodigieux coup de fortune — il reste huit vers où Hermann prophétise ceci : Guillaume II sera le dernier roi de Prusse. — Le peuple juif commettra un exécrable forfait. — La Prusse retournera au catholicisme. — Les monastères de Lehnin et de Chorin seront reconstruits (celui de Lehnin le fut par Guillaume Ier) et le décret signé à Versailles (1871) sera aboli. — *L'Allemagne sera libérée de la Prusse et les rois de Germanie recouvreront leur liberté.*

La prophétie de Mayence n'est pas moins authentique, venant d'un manuscrit conservé dans un couvent de cette ville et datant de 1854. En voici les événements réalisés : le roi Guillaume marchera contre l'Autriche lorsque l'orge aura poussé ses épis (1866). — Entre la quatrième orge suivante et l'avoine, la guerre éclatera (1870). — Malheur à toi, grande nation. Napoléon disparaîtra vers le Chêne-Populeux (village à côté de Sedan). Une multitude de soldats envahira la France. L'Alsace et la Lorraine lui seront ravies...

Et voici pour l'avenir : L'Alsace et la Lorraine reviendront à la France après un temps et demi-temps... Malheur à toi, Allemagne... Guillaume II sera le dernier roi de Prusse. Ses successeurs seront un roi de Hanovre, un roi de Pologne et un roi de Saxe. — Quant à la prophétie de Fiensberg, faite en 1849 par une voyante habitant ce village à Guillaume I[er], alors prince héritier de Prusse, elle lui prédit qu'il serait un jour empereur d'Allemagne et lui en fixa l'année en ajoutant à 1849 la somme des chiffres : 1+8+4+9=1871. Elle lui annonça sa mort en ajoutant à 1871 la somme des chiffres 1+8+7+1= 1888. Cette femme ajouta que l'empire allemand serait détruit en l'année obtenue en ajoutant à 1888 la somme 1+8+8+8= 1913.

Guillaume II fut toujours obsédé par ces prophéties, par la dernière surtout, et ne s'en cache guère. Et 1913 ou 1914, à une année près...

D'autre part, aux pages 521 et 522 de *l'Écho du Merveilleux* de 1911, on peut lire l'horoscope de

Guillaume II, examiné par M. R. Larmier. En voici les passages principaux :

« Guillaume II né à Berlin le jeudi 27 janvier 1859.

« La conjonction de Saturne, Mars et du Taureau présage : perte des biens, c'est-à-dire pour le cas qui nous occupe : chute de la maison de Hohenzollern et de l'empire d'Allemagne en 1913 et 1914.

« Jupiter présage que Guillaume II est le dernier empereur d'Allemagne de la maison des Hohenzollern.

« Le Bélier : coup de tête, violence.

« S'il y a la guerre en 1914 entre la France et l'Allemagne, la France sera victorieuse. »

Ces lignes datent d'il y a trois ans, c'est-à-dire d'une époque où l'on ne pouvait penser qu'août 1914 verrait éclater la guerre franco-allemande.

Enfin M[me] de Thèbes, dans son *Almanach pour 1914*, avait prédit que « malgré le sang et les larmes l'année 1914 serait une année glorieuse pour la France » et que « l'Allemagne serait parmi les plus menacées de bouleversement ».

*
* *

Les soirées de Paris.

Une fois le soir venu, l'aspect de la capitale est plus caractéristique que dans la journée, car l'état de siège a permis à l'autorité militaire de prendre des mesures rigoureuses. Non par économie,

comme beaucoup se sont obstinés à le croire, mais pour enlever à l'incursion nocturne d'un Zeppelin tout point de repère, aucun bec de gaz, aucun candélabre électrique ne sont allumés dans un grand nombre de voies, particulièrement celles qui avoisinent la Tour Eiffel où existe le poste central de télégraphie sans fil, l'Arc de Triomphe de l'Étoile, le Palais de l'Élysée, le Ministère de l'Intérieur. Pour les autres voies, l'éclairage est réduit à la fois comme nombre d'appareils en service et comme pouvoir éclairant. C'est pour obtenir un résultat identique que les annonces lumineuses au-dessus du premier étage des immeubles sont interdites.

Les restaurants doivent fermer à 9 heures du soir, les cafés, brasseries et débits à 8 heures. Par suite, quiconque n'a pas songé à s'approvisionner de timbres, tabac, allumettes, avant 8 heures, est contraint d'attendre jusqu'au lendemain matin pour expédier une lettre, fumer ou s'éclairer.

Enfin les lignes de tramways et les lignes du chemin de fer métropolitain ne peuvent fonctionner, les premières que jusqu'à 9 heures, les secondes que jusqu'à 10 heures. Ceci réduit la durée des réunions de famille, il faut dîner de bonne heure et rentrer vite sous peine de faire la route à pied.

Ne parlons pas des théâtres, concerts et bals publics, ils ont fermé leurs portes d'eux-mêmes, faute de personnel et de spectateurs. Quelques cinématographes, où un opérateur et des ouvreuses suffisent, tiennent bon cependant et

font viser leurs programmes par la censure rétablie pour la durée de la guerre ; citons parmi ceux-ci le cinéma du Moulin-Rouge qui assure rester ouvert « dans un but patriotique et pour verser une partie de la recette aux œuvres en faveur des blessés » !

N'oublions pas que nous sommes en août, aussi la chaleur amène-t-elle quand même nombre de Parisiens à sortir de leur logis quand ils habitent à proximité d'un parc ou d'un jardin. Au Parc Monceau, dans l'avenue des Champs-Élysées, au Bois de Boulogne, des groupes se promènent ou s'assoient dans l'obscurité, contemplant pour se distraire les rayons lumineux qui, partant de la Tour Eiffel ou du haut de la terrasse de l'Automobile Club, place de la Concorde, font lentement le tour de Paris. Mais c'est surtout du rond-point de l'Étoile à l'entrée de l'avenue du Bois que l'affluence est grande : les gens du voisinage, concierges et domestiques principalement, s'installent sur les chaises que personne ne fait plus payer et discutent à l'envi sur les événements du jour. Des marchands de coco circulent, qui, eux, se félicitent de la fermeture des cafés, et offrent leur boisson rafraîchissante. Il ne manque pas de stratèges émérites, expliquant les opérations et ce qui va se passer : « Joffre n'est pas plus bête qu'un autre et sait parfaitement ce que je vais vous dire... »

Parfois la discussion s'échauffe : « Ne comptez pas trop sur les Anglais, les Français suffiront. — Vous faites erreur, Monsieur. Le valet de chambre du 7 de la rue de Presbourg a habité

Moscou. Eh bien ! il m'a dit que les Russes avaient besoin de deux mois pour mobiliser. — Monsieur, j'ai fait la guerre de 1870, je connais les Prussiens mieux que vous. »

Mais, pour que les deux interlocuteurs se calment instantanément, il suffit qu'un tiers intervienne : « Voyons, vous n'allez pas vous disputer en ce moment, nous sommes entre bons Français ! »

* * *

Car dès que l'on invoque la solidarité patriotique, on est assuré d'être entendu et compris. Dans le Comité du Secours National formé sous les auspices du gouvernement, le cardinal Amette, archevêque de Paris, figure à côté d'un pasteur, d'un rabbin, d'une notabilité du Parti radical-socialiste et d'un secrétaire général de la C. G. T. Tous nos compatriotes ont mis en pratique la belle et noble formule de Déroulède : « Catholiques, protestants, israélites, monarchistes, plébiscitaires, républicains, socialistes ne sont que des prénoms, notre nom de famille est : Français. »

Citons, comme exemple typique, ce qui s'est passé lors de la mobilisation dans une petite ville de la grande banlieue parisienne : Beaumont-sur-Oise, où la lutte de partis fut toujours d'une violence extrême. Le maire, radical unifié, convia le curé à faire entendre du haut du balcon de la mairie des paroles de concorde et d'union et parla après lui dans le même sens.

*
* *

Mesures de police. - L'absinthe et les croissants.

L'état de siège proclamé, et établi depuis le 3 août, sur tout le territoire français, y compris l'Algérie et les colonies, a pour effet de faire passer à l'autorité militaire tous les pouvoirs dont l'autorité civile était investie pour le maintien de l'ordre et de la police. L'autorité militaire a dès lors le droit d'opérer des perquisitions de jour et de nuit au domicile des citoyens et d'interdire les publications ou réunions qu'elle juge de nature à provoquer ou à entretenir le désordre.

*
* *

Autre conséquence de l'état de siège : est étendue aux individus non militaires la compétence des conseils de guerre, qui se trouvent saisis de la connaissance des crimes et délits contre la sûreté de l'État, contre la constitution, contre l'ordre et la paix publique, quelle que soit la qualité des auteurs principaux et des complices.

C'est donc dans chaque ville le commandant d'armes ou le gouverneur militaire qui prend la direction de la police, qui assume l'ordre et la tranquillité ; à lui obéiront désormais commissaires de police, gardiens de la paix, gendarmes.

Au général Michel échoit le premier à Paris la charge de ces redoutables fonctions. Elles seront exercées, d'accord avec lui, par les préfets de la Seine et de police et réglées dans des conférences quotidiennes tenues par ces trois hauts personnages.

*
* *

Diverses mesures sont prises immédiatement : parmi celles qui, à des titres divers, intéressent le plus le public parisien, signalons la fermeture des Musées, la suppression des appareils à sous, jeux de hasard donnant droit en cas de gain à une consommation dans le café où ils sont placés, la suppression de la vente et de la consommation de l'absinthe, la suppression de la fabrication des pains de fantaisie et des croissants, un sursis aux patrons et ouvriers boulangers appartenant à la territoriale et à sa réserve.

Si certains buveurs d'absinthe se lamentèrent d'être obligés de renoncer à leur funeste passion, l'événement prouva combien certains problèmes qui paraissent les plus compliqués sont en réalité faciles à résoudre. L'absinthe, dénoncée depuis longtemps par les hygiénistes et les médecins comme un poison mortel, avait amené des polémiques sans nombre, des débats au Parlement, des campagnes de presse, tout cela sans résultat. Il faut la guerre, l'état de siège, pour que trois lignes d'un arrêt tranchent net le débat. Et si les fabricants d'absinthe protestent, le public ne les suit point.

*
* *

Il n'en fut pas de même pour l'arrêté interdisant la fabrication des pains de fantaisie et des croissants. Cette dernière mesure fut fort mal accueillie, trop de Parisiens ne comprennent le petit déjeuner du matin et même le goûter de 4 heures qu'avec un croissant chaud. Et, malgré l'Entente Cordiale, jamais les partisans du croissant ne se décidèrent à le remplacer de bon cœur par le toast anglais.

D'ailleurs les boulangeries prirent du jour au lendemain un aspect lamentable. Le lourd pain de quatre livres ne pouvait à lui tout seul garnir la vitrine, naguère agrémentée par les croissants croustillants et toutes les variétés appétissantes du pain viennois, appelé pain liégeois depuis l'héroïque défense de Liége. Un seul côté de la vitrine s'orne donc du pain de ménage, l'autre moitié reste nue et froide, solitude à peine égayée dans certaines boulangeries par de petites brioches qualifiées de pâtisserie, pour trouver grâce devant le gouverneur militaire, et par des tablettes de chocolat. On croirait que l'ennemi est passé par là et a commis ses dévastations ordinaires.

*
* *

L'approvisionnement de Paris préoccupe à juste titre les pouvoirs publics, car beaucoup de fournisseurs de banlieue et de province sont

mobilisés et, d'autre part, les chemins de fer sont accaparés par les convois militaires.

L'approvisionnement et le ravitaillement de Paris.

Pour la farine, rien à craindre, une convention fort opportune, passée quelques mois auparavant entre la Ville et l'État, a permis de constituer des stocks importants.

Le véritable affolement que la population a mis à faire des provisions dans les premiers jours d'août a naturellement provoqué l'appât du gain chez quelques commerçants peu scrupuleux ; voilà pourquoi, les 3 et 4 août, la pomme de terre vendue au détail atteindra 0 fr. 30 et 0 fr. 40 la livre sans qu'une telle hausse soit aucunement justifiée ; d'autres denrées : légumes, viandes, fruits, beurre montent aussi de façon fort sensible. Dans les circonstances que nous traversons, la vie chère pourrait avoir les plus funestes effets.

M. Delanney, préfet de la Seine, de concert avec son collègue M. Hennion, préfet de police, et le Conseil municipal, agit heureusement avec rapidité et clairvoyance. S'adressant aux spécialistes pour conjurer le mal au plus tôt, il crée un Comité de ravitaillement de Paris, comprenant les présidents de tous les syndicats des Halles Centrales et qui met à sa tête M. Armand Bonat, président de la Chambre syndicale des Commissionnaires en fruits et primeurs. Le Comité, dont le siège est chez son président, 3, rue Sainte-Opportune, est chargé de veiller à l'établissement des cours, de signaler les acca-

parements, d'indiquer également les denrées qui font défaut avec les moyens de parer à leur rareté. Au besoin, les membres du Comité munis de laissez-passer se rendront en province pour chercher la marchandise sur place et la diriger vers les Halles.

Composé de professionnels qui se sont d'ailleurs engagés à ne réaliser aucun bénéfice personnel sur les opérations dont ils prendront l'initiative, le Comité a rapidement une action salutaire sur le marché. Et puis les centaines de milliers de personnes qui ont entassé chez elles des provisions excessives sont bien obligées de les consommer et donnent ainsi à d'autres denrées le temps d'arriver. Bref, quelques jours après la mobilisation, alors que les journaux allemands annoncent à leurs crédules lecteurs que Paris affamé est en pleine révolution, les pommes de terre sont à deux sous la livre et même trois sous le kilo, les carottes à trois sous la botte, les salades à un sou pièce, le colin à 1 franc la livre, la sole à 2 francs, la barbue à 1 fr. 75, le lapin à 1 fr. 10 ; on a d'excellent roastbeef à 1 fr. 40 la livre, et une semelle de huit pêches magnifiques pour 0 fr. 80. Quant aux œufs, ils ont été rarement si bon marché (1 fr. 30 à 1 fr. 40) et le beurre est en telle abondance que, ce qui ne s'était jamais vu, les marchandes des quatre-saisons entreprennent avec succès d'en vendre sur leurs petites voitures. Il coûte, selon les jours, entre 1 fr. 40 et 1 fr. 25 la livre, très au-dessous, par conséquent, du cours moyen des étés précédents.

La rareté du sel, causée par l'absence des

transports, et qui cessa d'ailleurs au bout de quinze jours, fut la seule gêne dans leur alimentation que connurent les Parisiens pendant la période active de mobilisation.

*
* *

Les services publics.

Nous allons passer rapidement en revue les grands services publics et les modifications apportées à chacun d'eux par la guerre.

Tous les réseaux de chemins de fer sont mis à la disposition de l'autorité militaire ; par suite les transports commerciaux ne revêtant pas un caractère d'utilité générale sont supprimés ou à peu près.

Les voyageurs ont pu partir pour la direction qui leur convenait jusqu'au soir du 2 août. Après cette date il n'est plus délivré de billets en dehors de ou pour la banlieue. Les voyageurs ne pouvant terminer leur parcours sont remboursés pour la distance restant à effectuer.

La gare de l'Est et celle d'Austerlitz sont plus particulièrement militarisées, aucun train de banlieue n'y a accès.

*
* *

Le personnel des deux Préfectures et des Ministères a été profondément désorganisé par la mobilisation. Il a fallu faire partout un recensement des employés et ouvriers restants, afin

d'établir une nouvelle répartition des services. Tous ont montré une réelle bonne volonté, le repos hebdomadaire a été supprimé, on a fait appel aux fonctionnaires retraités et ainsi les bureaux ont pu être suffisamment reconstitués.

L'Assistance Publique a été durement atteinte à la fois dans son personnel ouvrier, son personnel infirmier et son personnel médical, la plupart des médecins et chirurgiens éminents qui sont à la tête de ses hôpitaux et cliniques sont, en effet, majors de réserve. L'Assistance Publique a recruté de son mieux des infirmiers non mobilisables et s'est assuré le concours d'autres médecins et chirurgiens. En une semaine, tout est paré, services et consultations fonctionnent régulièrement et l'on est même prêt à recevoir toutes les femmes enceintes que le départ du mari contraindront à venir accoucher dans les cliniques.

Le Gouvernement a décidé d'allouer par jour 1 fr. 25 à toute femme de mobilisé dénuée de ressources, plus 0 fr. 50 par enfant âgé de moins de 16 ans. Seulement il faut du temps à la machine administrative pour se mettre en branle, ce n'est que vers le 17 août que les distributions de l'État commenceront et les besoins sont urgents. Le Conseil municipal prend des dispositions pour verser sans plus attendre, et jusqu'à l'octroi de la subvention de l'État, une somme égale aux femmes des mobilisés. Cette décision, qui fait le plus grand honneur à la Ville de Paris, calme bien de légitimes inquiétudes.

*
* *

Le Gouvernement a pris une mesure très grave en ce qui concerne les banques et établissements de crédit. Ceux-ci sont autorisés à ne pas solder les dépôts et soldes de comptes courants, dont ils sont débiteurs, au-dessus de 250 francs. Au-dessus de ce chiffre les déposants ou créditeurs ne peuvent exiger le paiement que de 5 o/o du surplus. Ainsi quelqu'un ayant un dépôt de 10.000 francs en banque ne recevra que 250 francs, plus 5 o/o sur 9.750, soit 487 fr. 50, au total : 737 fr. 50. Exception est faite pour les déposants ou créditeurs voulant payer leur personnel et qui auront droit de prélever sur leur dépôt le montant des salaires, lors de l'échéance de la paie.

On devine le désappointement causé par une telle mesure qui ne fut prise, paraît-il, que pour éviter des catastrophes irréparables. Nombreux étaient ceux qui, en voyant brusquement du fait de la mobilisation leur situation sombrer ou s'amoindrir, comptaient vivre, en attendant des jours meilleurs, avec le montant de leurs dépôts précisément constitués pour parer à tout imprévu. Bien des commerçants furent obligés de fermer boutiques et usines par suite de cette disposition et des milliers de rentiers, ayant de grosses sommes en banque, se trouvèrent réduits du jour au lendemain à la portion congrue.

*
* *

Rien ne fut changé en principe dans le service postal, mais celui-ci se fit très irrégulièrement,

au moins pour les lettres allant de Paris en province ou réciproquement, car les lettres de Paris pour Paris furent toujours très bien distribuées. D'autre part, les lettres et envois d'argent à destination de l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Grand-Duché de Luxembourg, la Belgique au fur et à mesure de son envahissement ne furent plus acceptés. La distribution de correspondances poste restante sur de simples initiales fut supprimée, la correspondance adressée à un nom, par la même voie, ne put être retirée que contre justification d'identité.



La police est militarisée, ses chefs recevant des grades d'officiers et gardant d'ailleurs leurs uniformes distinctifs. 5.000 fusiliers marins viennent la renforcer et font jour et nuit des patrouilles à travers la capitale sans avoir à réprimer le moindre trouble. Dans les communes de la banlieue, où le nombre des sergents de ville a toujours été insuffisant, des gardes civiques, composées d'hommes de 49 à 55 ans, sont instituées. Ils sont armés de revolvers et reçoivent sur leur demande une indemnité de subsistance.

* * *

La proclamation de l'état de siège ayant, ainsi que nous l'avons dit, eu pour résultat de déférer à la justice militaire tous les auteurs des crimes et délits, le gouverneur de Paris a adjoint

au procureur de la République, M. Lescouvé, un officier de la justice militaire — en l'espèce le substitut Renckhoff, actuellement mobilisé — lequel a pour mission d'examiner avec le procureur les dossiers des arrestations transmis par la Préfecture de police. D'après la nature de l'affaire et son degré de gravité, les procédures seront transmises au conseil de guerre ou retenues par le procureur de la République. En ce dernier cas, M. Lescouvé, agissant en vertu d'une délégation du gouverneur militaire, renverra les inculpés devant l'un des juges d'instruction du parquet.

Le conseil de guerre, qui siégeait jusqu'ici à la prison du Cherche-Midi, s'installe au Palais de Justice, et, comme les affaires dont il a à connaître s'accroissent rapidement, un second conseil de guerre est formé.

Telle était la situation lorsque brusquement, les 26, 27 et 28 août, des communiqués apprirent coup sur coup aux Parisiens l'évacuation des parties de l'Alsace et de la Lorraine annexées occupées par nous, l'échec de notre offensive en Belgique et l'entrée des Allemands sur le territoire français.

238-15. — Paris, Imprimerie des Orphelins-Apprentis d'Auteuil
40, rue La Fontaine, 40

Paris. — DEVALOIS, 144, av. du Maine (11 dans le passage).